

Parc naturel régional Livradois-Forez

Bilan

2015

Charte 2011 - 2023

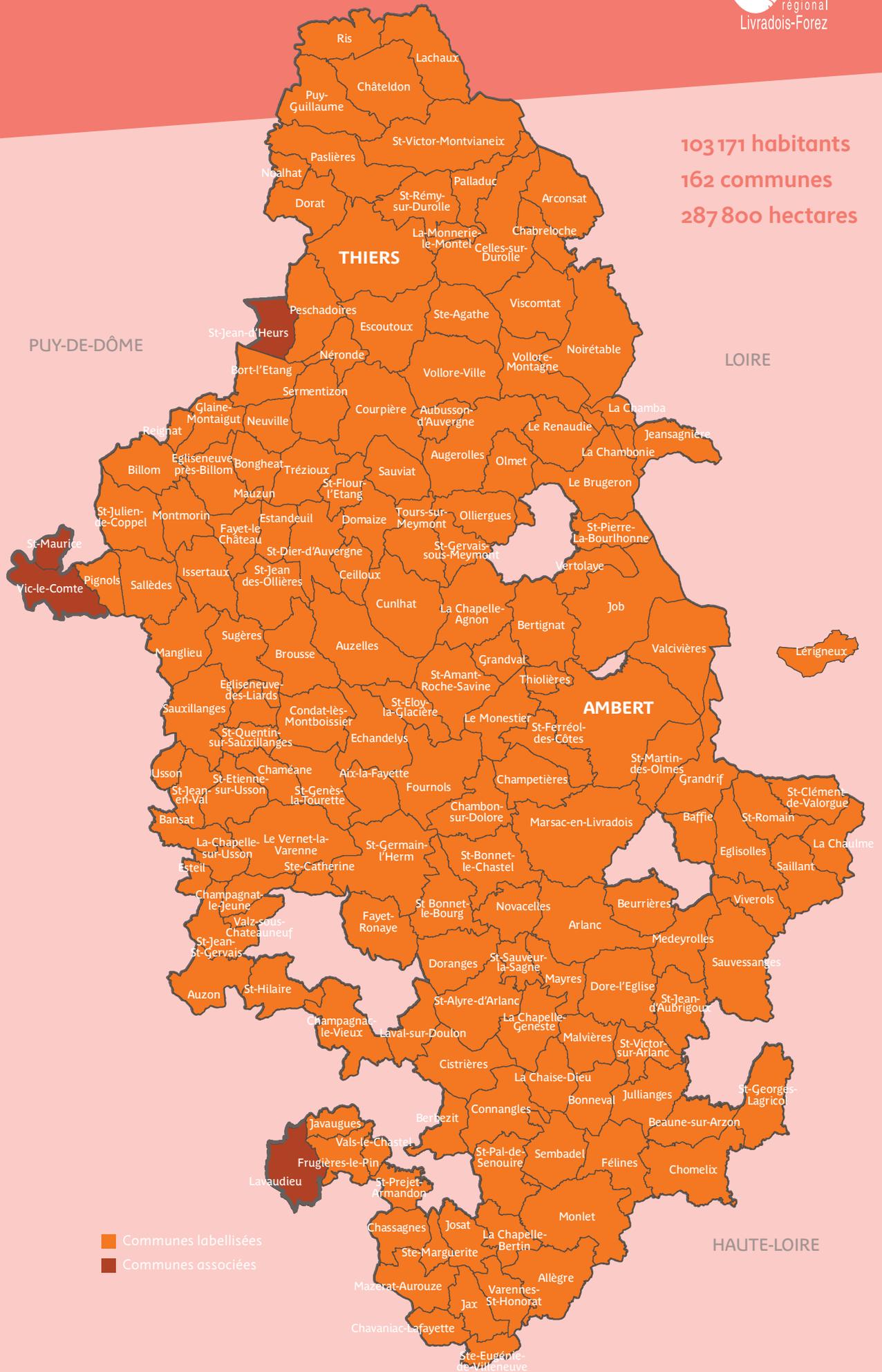


l'Auvergne, côté soleil levant

Le territoire du Parc



103 171 habitants
162 communes
287 800 hectares



AXE 1**Un socle patrimonial
facteur d'appartenance 3****Maintenir la biodiversité
et diversifier les habitats naturels 4**

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces 4

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables 7

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne 13

Construire les paysages de demain 14

Faire face au banal et cultiver l'ouverture 14

AXE 2**Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants 15****Préserver la ressource en eau
et les milieux aquatiques
par une gestion exemplaire 16**

Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau 16

**Promouvoir et développer
une gestion durable de la forêt 18**

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux 18

**Encourager des pratiques agricoles saines
favorables à une gestion durable des ressources 19**

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables 19

Développer les filières courtes et mettre en valeur les produits locaux 19

Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs 20

**Développer un tourisme durable de nature et de
patrimoines fondé sur des rencontres 21**

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel » 21

Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes 22

Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables 23

**Valoriser les ressources
en énergies renouvelables 24**

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables 24

AXE 3**Des pratiques plus durables
pour une autre vie 25****Impliquer les entreprises dans plus de performance
environnementale et sociale 26**

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables 26

Accompagner la mutation du secteur du bâtiment vers l'éco-construction 28

**Mettre en œuvre un urbanisme frugal
en espace et en énergie 29**

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat 29

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement 30

Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural 31

**Développer des modes de transport et
de déplacement doux en milieu rural 32**

Jouer l'atout de la voie ferrée Peshadoires-Estivareilles-Darsac 32

**Réduire nos consommations d'énergie
en vivant mieux 33**

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leur consommation d'énergie 33

**Outiller les collectivités locales pour
qu'elles soient les moteurs du changement 34**

Accompagner les collectivités vers l'exemplarité 34

AXE 4**Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet 35****Activer le passage des idées aux actes 36**

Sensibiliser la population en osant l'inattendu 36

Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable 37

Impliquer les habitants dans les actions du Parc 38

Politiques territoriales 39

Intercommunalités 40

Programme LEADER 40

SCoT Livradois-Forez 41

Appui aux ADAP 43

Le Syndicat mixte 44

Le Comité syndical 46

L'équipe technique 47

Le budget 48

La mutualisation, figure d'exemple

Outil d'expérimentation et de concertation, fondant sa stratégie sur la mobilisation des actrices et des acteurs, la mise en réseau et le développement économique de son territoire, le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez innove dans la gouvernance territoriale.

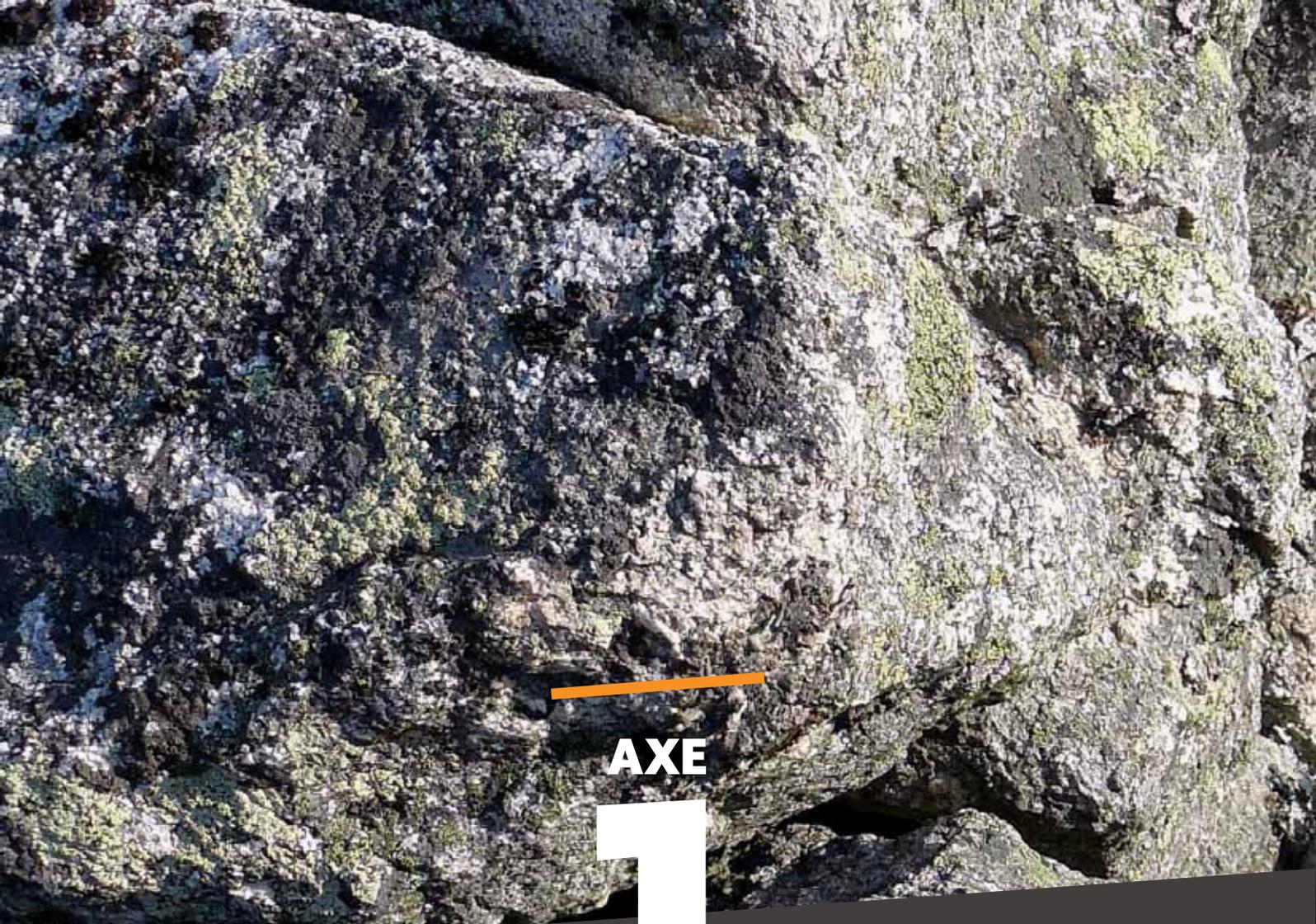
La création du syndicat mixte du Parc en 1984 fut une première innovation qui permet de mobiliser les énergies à une échelle territoriale pertinente et de proposer une stratégie de développement fondée sur les spécificités et richesses du Livradois-Forez. A l'origine première structure intercommunale de politique territoriale à l'échelle du Livradois-Forez, le syndicat mixte est aujourd'hui partie prenante d'un réseau d'acteurs et de structures en pleine mutation. Sans attendre la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), les statuts du syndicat mixte ont été modifiés pour permettre un fonctionnement dit « à la carte » et bénéficier de transferts de missions ou de compétences par les communes et/ou les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

- Ainsi, à la fin de l'année 2013, le syndicat mixte a intégré la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Dore.
- Le 8 avril 2015, le syndicat mixte a intégré la formation « Pays Vallée de la Dore » après délibération concordante des 11 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui le composent.
- Après validation par arrêté préfectoral du 10 avril 2015 du périmètre d'étude du projet de Schéma de cohérence territoriale du Livradois-Forez (SCoT), les 12 EPCI concernés ont délibéré favorablement pour transférer au syndicat mixte du Parc la compétence SCoT.

Le regroupement de ces objets et de cette compétence au sein d'un même syndicat mixte permet une mutualisation des moyens et une amélioration de la cohérence des politiques publiques à l'échelle du Livradois-Forez. Dans ce bilan 2015 apparaît logiquement un cinquième chapitre consacré aux politiques territoriales et présentant cette nouvelle gouvernance. Michaël WEBER, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, est venu récemment prendre connaissance de notre action et a confirmé qu'au niveau national il existe encore très peu de syndicats mixtes de Parc qui ont réussi une telle mutualisation et que le Livradois-Forez fait figure d'exemple.

Tony BERNARD,
Président du Parc
naturel régional Livradois-Forez,
Maire de Châteldon.





AXE

1

Un socle patrimonial
facteur d'appartenance

Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces

Prise en compte des réseaux écologiques dans les documents d'urbanisme

Alors que s'achevait l'expérimentation sur la Communauté de communes Billom Saint-Dier / Vallée du Jauron de prise en compte de la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement, le Parc a lancé, sur l'ensemble de son territoire, une démarche de valorisation de cette expérience et de sensibilisation. La conception et la mise en œuvre d'un programme et de supports d'information ont été confiées à un bureau d'études. Des entretiens avec des élus et acteurs locaux ont permis de mieux appréhender, pour chaque secteur géographique, les enjeux et les besoins en matière de continuités écologiques.

Données naturalistes et observatoire de la biodiversité du Parc

L'ensemble des données naturalistes collectées par le Parc et ses partenaires est désormais stocké dans une base de données unique reliée à un système d'information géographique. Ceci permet la mise à jour de l'Atlas des richesses naturelles sur le site Internet du Parc et des échanges de données au niveau national. En 2015, afin de compléter l'exploitation de ces données brutes par un suivi de l'évolution de la biodiversité, le Parc a chargé une étudiante d'adapter au Livradois-Forez les indicateurs de biodiversité mis en place en Auvergne en 2013. Ces indicateurs sont consultables sur le site internet du Parc (<http://www.parc-livradois-forez.org/Indicateurs-de-biodiversite.html>) Cette étudiante a en outre préparé la création d'un observatoire participatif de la biodiversité qui permettra aux habitants du Livradois-Forez de contribuer à la collecte de données naturalistes et à l'enrichissement de l'Atlas des richesses naturelles du Parc.



Agriion à lunules - CC Johannes Klapwijk

Suivi des espèces remarquables

Dans le cadre de son Plan biodiversité, le Parc a défini des priorités pour l'amélioration des connaissances ou le suivi de certaines espèces ou groupes d'espèces. En 2015, les suivis ont concerné trois espèces de libellules liées aux tourbières, la Pie Grièche grise et le crapaud Sonneur à ventre jaune. Un projet a été défini pour la Chouette de Tengmalm et la Chouette Chevêchette d'Europe appelées « petites chouettes de montagne » et leurs habitats.

Les Odonates (ou libellules)

Dans le cadre du Plan régional d'actions en faveur des Odonates, le Parc contribue à l'inventaire des stations de trois espèces prioritaires en Auvergne : l'Agrion à lunules (*Coenagrion lunulatum*), la Leucorrhine douteuse (*Leucorrhinia dubia*) et la Cordulie arctique (*Somatochlora arctica*). Les relevés effectués en 2015 dans les zones tourbeuses de tête de bassin versant ont permis de dresser un premier état de conservation des populations. L'Agrion à lunules a été redécouvert sur deux sites : l'étang de la Fargette (Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme) et le lac de Malaguet (Monlet, Sembadel et Félines, Haute-Loire). Le maintien de la Leucorrhine douteuse dans les fosses de tourbage résiduelles de trois tourbières des Hautes-Chaumes du Forez a été confirmé. Des précisions ont été obtenues sur la répartition et les exigences écologiques de la Cordulie arctique au sein des tourbières du Haut-Forez. Cet état des lieux montre le rôle important que joue le Livradois-Forez pour la conservation de ces espèces qui sont menacées en Auvergne. A partir de ces connaissances, un programme d'actions sera élaboré.



Cordulie arctique
Piet SPAANS CC BY-SA 2.5

La Pie-grièche grise

L'évolution défavorable de ses habitats (arrachage de haies, bosquets, arbre isolé et le retournement des prairies naturelles) est la première cause du déclin de la Pie-grièche grise, tant au niveau régional qu'au niveau national. Le réchauffement climatique pourrait aussi jouer un rôle. L'inventaire des populations réalisé en Livradois-Forez en 2013 avait démontré une forte diminution de cette espèce en une décennie. Ce territoire est avec celui du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, l'un de ses deux derniers bastions auvergnats. Ces parcs ont donc décidé de conduire des opérations similaires.

En 2015, le Parc naturel régional Livradois-Forez a mis en place un observatoire de la Pie-grièche grise et défini un plan d'actions pour les 5 356 hectares du bassin d'Ambert qui, grâce aux agriculteurs et à leurs pratiques a priori encore favorables, concentrent la plus importante population de France, avec 12 couples. Une mission confiée à la LPO (1) Auvergne et au groupe LPO d'Ambert comprenait un état des lieux complet des couples nicheurs, un suivi de la reproduction d'au moins 5 d'entre eux, une cartographie précise des usages agricoles et l'analyse des relations entre occupation, utilisation du sol,

reproduction et répartition de l'espèce. Sur les 123 emplacements de nids repérés, seulement 8 nichées ont été menées à bien. Dans le cadre d'une première démarche d'information et de sensibilisation, les équipes de la LPO et le Parc ont établi un questionnaire à l'intention des agriculteurs et rencontré 7 d'entre eux. Une cinquantaine de personnes (élus, agriculteurs et habitants de la plaine d'Ambert) a participé à une réunion d'information sur la Pie-grièche grise, organisée en novembre à Marsac-en-Livradois.

(1) Ligue pour la protection des oiseaux



Pie grièche grise © Christian AMBLARD

Le Sonneur à ventre jaune

Lancée en 2014, l'étude comparée des principaux sites de reproduction et d'hivernage du crapaud Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) du Livradois-Forez s'est poursuivie en 2015. Il s'agissait de préciser les enjeux de cette présence (valeur patrimoniale, menaces...) et son contexte foncier pour envisager des actions de préservation. Cette démarche, qui s'inscrit dans le Plan régional d'actions (PRA) en faveur du Sonneur à ventre jaune, a été confiée au CPIE⁽¹⁾ Clermont-Dôme qui est responsable de l'Observatoire des amphibiens en Auvergne. En deux ans, 40 communes de la partie nord du Livradois-Forez ont été prospectées. Pas moins de 26 d'entre elles abritent une ou plusieurs stations de Sonneur à ventre jaune : cette espèce est donc un enjeu majeur pour ce territoire. Ces prospections ont permis d'identifier 6 noyaux de population avec reproduction effective, dont 2 n'avaient jamais été signalés préalablement. Pour chaque site, des actions de protection ont été proposées : suivi des principales stations de reproduction et d'hivernage, sensibilisation des habitants, information, médiation avec les communes et les propriétaires privés concernés, aménagements. L'inscription de ces mesures au PRA a été prévue pour une mise en œuvre dans les années à venir.



Crapaud sonneur à ventre jaune

Petites chouettes de montagne

Alors qu'entre 25 à 30 % des sapinières du Massif central sont situées dans le Livradois-Forez, on note aussi sur ce territoire une présence tout à fait remarquable des populations de Chouette de Tengmalm et de Chevêchette d'Europe, surnommées « petites chouettes de montagne ». La répartition de ces espèces et leurs exigences écologiques sont partiellement connues et un lien est pressenti avec l'ancienneté de l'état boisé. Les recherches effectuées dans le Livradois-Forez en 2014 et 2015 - grâce, notamment, à un réseau d'observateurs locaux - ont confirmé la présence de noyaux de population.

Le Livradois-Forez doit donc assumer une forte responsabilité pour leur préservation à l'échelle du Massif central. Dans le cadre de l'appel à projet du Groupement d'intérêt public du Massif Central en faveur de la biodiversité des forêts anciennes, le Parc a donc préparé, en 2015, un projet intitulé « Les petites chouettes de montagne et les forêts anciennes du Livradois-Forez ». Celui-ci vise à améliorer les connaissances, à favoriser le maintien de boisements anciens à haute valeur écologique et à sensibiliser les acteurs de la filière forestière.

(1) Centre permanent d'initiatives pour l'environnement. Le CPIE Clermont-Dôme est chargé d'animer l'Observatoire des amphibiens en Auvergne qui comprend le Plan régional d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune en Auvergne



Chouette de Tengmalm © Fabien GEILER

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

Espèces animales protégées

Certaines espèces animales et végétales présentes sur le territoire du Parc sont très rares, vulnérables ou en déclin (moule perlière, nacré de la canneberge, gélinotte des bois, sonneur à ventre jaune, écrevisse à pattes blanches, mousses, espèces patrimoniales des tourbières d'altitude, flore subalpine...) tandis que d'autres se maintiennent ou sont en expansion (loutre par exemple). Le diagnostic de la biodiversité en Auvergne fait apparaître un enjeu fort pour leur conservation qui nécessite parfois la mise en place d'un dispositif de protection ou de reconquête de leur biotope. Pour les espèces répertoriées dans le Plan biodiversité du Parc, ce document prévoit soit d'engager des actions spécifiques sur les milieux, soit d'inclure leur préservation dans les actions menées dans les zones d'intérêt écologique ou les réseaux écologiques.

Chouette chevêche

Au vu des résultats catastrophiques des inventaires de mâles chanteurs menés en 2012 et 2013, le Parc a lancé un programme triennal d'actions pour favoriser le maintien et le développement des populations de Chouette chevêche sur environ 6 000 hectares situés sur les territoires de six communes du Puy-de-Dôme : Reignat, Glaine-Montaigut, Bort-l'Étang, Neuville, Bongheat et Mauzun. En 2015, 20 nichoirs ont été fabriqués dont 5 ont été posés et 7 conventions d'installation avec des propriétaires ont été signées. Un texte de présentation de l'espèce a été déposé sur les sites Internet de la LPO Auvergne et du Parc et deux fiches présentant la Chouette chevêche ont été rédigées. A l'occasion de la 11^{ème} Nuit de la Chouette, environ 80 personnes se sont réunies à Sermentizon. Une cinquantaine de personnes a assisté à la conférence sur cette espèce organisée en novembre.



Chouette chevêche
CC-BY-SA-3.0 Trebol-a sur WIKIPEDIA

Mammifères et grands carnivores

Le Parc a confié à un stagiaire la réalisation d'une étude intitulée « Etat des lieux de la filière ovine et mise en parallèle avec un retour potentiel du loup sur le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez ». Au vu de ce travail, une cellule de veille locale « filière ovine et prédation » associant éleveurs, élus, chasseurs et techniciens devrait être créée en 2016.



Azuré des mouillères
CC BY-SA 3.0 Eric Ar Balp sur WIKIPEDIA

L'Azuré des mouillères

- Les prospections de terrain effectuées en 2013-2014 par la SHNAO⁽¹⁾ ont permis de découvrir à Condat-lès-Montboissier (Puy-de-Dôme), à La Chaise-Dieu (Haute-Loire) et à Monlet (Haute-Loire) trois stations d'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon alcon*) qui sont considérées comme majeures à l'échelle de l'Auvergne et même du Massif central. Ces découvertes portant sur une espèce dont on ignorait si elle était encore présente en Livradois ont incité le Parc à poursuivre l'amélioration des connaissances et à préparer des mesures de conservation. En 2015, des études complémentaires ont été effectuées sur ces 3 stations. Il en ressort que deux d'entre elles sont dans un bon état de conservation et bénéficient d'une gestion à poursuivre, alors que les perspectives d'évolution et de restauration éventuelle du site de Condat-lès-Montboissier sont plus incertaines.
- Dans la partie puydômoise du Livradois, 18 secteurs ont été prospectés en raison de la présence de la Gentiane pneumonanthe, plante hôte de ce papillon. Ce qui a permis d'identifier des sites à Echandelys et Aix-la-Fayette.

(1) Société d'Histoire Naturelle
Alcide d'Orbigny

Valorisation et préservation des Hautes-Chaumes du Forez

Site Natura 2000 des Monts du Forez

- Chargé, depuis 2001, de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 des Monts du Forez, le Parc a, en 2015, été à nouveau désigné « structure porteuse » par le comité de pilotage.
- Une nouvelle charte Natura 2000 a été signée pour une hêtraie-sapinière privée de 8 hectares (commune du Brugeron, Puy-de-Dôme) et 8 autres ont été renouvelées, ce qui porte à 14 le nombre de chartes et à plus de 400 hectares la surface concernée par cette démarche de valorisation des bonnes pratiques.
- Le Parc poursuit l'élaboration d'un contrat Natura 2000 pour la restauration d'une tourbière vieille de quelques 9 000 ans située au-dessus du barrage des Pradeaux (commune de Saint-Anthème, Puy-de-Dôme). Une expertise a été réalisée par un universitaire (Université de Saint-Etienne) afin de déterminer la position optimale et la morphologie des barrages à créer pour restaurer le fonctionnement hydrologique de cette tourbière. Selon ce spécialiste, une restauration de cette envergure serait particulièrement intéressante car elle n'a que très peu d'équivalents au plan national.
- Depuis 2010, trois des huit espèces de chauve-souris présentes sur ce site Natura 2000 sont observées dans les nichoirs installés en 2003 : le Murin de Natterer, l'Oreillard et la Pipistrelle commune. Le taux d'occupation a varié entre 19 et 36 % entre 2010 et 2013, a chuté à 6 % en 2014 puis remonté à 12 % en 2015, ce qui reste faible. Deux hypothèses sont avancées pour expliquer cette baisse de fréquentation : soit les espèces qui ont occupé les nichoirs les premiers temps n'ont pas été satisfaites de ces gîtes artificiels et les ont délaissés, soit ces nichoirs ont été fréquentés par des individus isolés et mobiles. Un suivi de long terme permettra une analyse pertinente de la fréquentation du site par les chiroptères.



Nichoir à chauves-souris

Vallée du Fossat

Le Parc a été chargé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme de la mise en œuvre du second plan de gestion de l'Espace naturel sensible de la Vallée du Fossat (Job).

Autres sites Natura 2000

Plaine des Varennes

- Le Parc, qui pilote et anime la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 de la Plaine des Varennes depuis 2004, a été à nouveau désigné « structure porteuse » par le comité de pilotage. Celui-ci a validé le Document d'objectifs (DocOb) élaboré entre 2012 et 2014. Le maintien des pratiques agricoles extensives d'élevage et de fauche et la préservation du bocage sont les objectifs prioritaires pour ce site. Il s'agira notamment de proposer aux exploitants agricoles de nouvelles mesures agroenvironnementales qui soutiennent les pratiques favorables à la biodiversité et de promouvoir le maintien et l'enrichissement du réseau de haies par une information sur l'intérêt économique du bois bocager.
- L'autorité de gestion du FEADER (1) ayant validé le programme agroenvironnemental et climatique (PAEC), de nouvelles mesures agricoles seront proposées aux agriculteurs dès 2016.
- Le Parc a échangé avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme sur le projet de classement des dunes continentales des Girauds-Faures (commune d'Orléat) en Espace naturel sensible (ENS). Cet ensemble de 26 hectares est l'un des secteurs les plus sensibles et les plus fragiles de ce site Natura 2000 et a une importance nationale et européenne en raison de la faune et des habitats qu'il abrite avec, notamment, une exceptionnelle population d'hyménoptères prédateurs et de très rares pelouses à Corynéphore (habitat d'intérêt communautaire). En effet, le classement du site en Natura 2000 ne permettant pas d'apporter de réponses suffisantes face aux menaces identifiées (colonisation par les ligneux, passage d'engins motorisés, extraction de sable, mise en culture, enrichissement du sol par le dépôt de déchets, feux sauvages), la maîtrise foncière par la commune (déjà propriétaire de 5,5 hectares) apparaît comme la solution durable pour garantir la conservation des richesses de cet îlot. Or la création d'un ENS permettrait la mise en place d'un droit de préemption.
- Dans l'attente d'une remise en pâturage des dunes continentales des Girauds-Faures, le Parc a organisé un chantier bénévole d'arrachage des genêts qui envahissent les zones déboisées depuis 2008.



Jas du Fo



(1) Fonds européen agricole pour le développement rural



ossat © Michel THENOT



Dunes continentales



Grenouille

- En proposant aux élèves de deux classes de découvrir et d'inventorier des coléoptères saproxyliques d'intérêt communautaire, le Parc a engagé un projet pédagogique de sensibilisation des scolaires à l'intérêt du bocage. Cette action inclut la réalisation d'un support de communication destiné aux parents et, plus largement, aux habitants des communes concernées par ce site Natura 2000. Elle s'inscrit dans le projet d'éducation à l'environnement destiné aux scolaires du Livradois-Forez et intitulé « Les jeunes observateurs de la biodiversité ». Des animateurs environnement ont participé à une journée de formation sur Natura 2000 et les coléoptères saproxyliques.
- Depuis la création d'un parc de chasse sur le secteur des étangs de Molière (qui abrite l'une des plus belles populations de Sonneur à ventre jaune du Puy-de-Dôme), la concertation se poursuit avec les propriétaires afin de minimiser les impacts sur les espèces et les habitats présents et de rechercher une cohérence avec les objectifs de préservation du site.
- Pour évaluer l'efficacité des aménagements compensatoires réalisés dans le cadre de l'arrêté préfectoral de protection de biotope pris en 2012, le suivi de la population de crapauds Sonneurs a été renouvelé. Avec le repérage de 57 individus, les effectifs sont considérés comme stables ; 20 Sonneurs fréquentent les ornières anciennes et les mares préservées ou créées pour leur développement. Toutefois, le maintien de ces mares favorise l'installation d'autres batraciens au détriment du Sonneur, espèce pionnière qui supporte mal la concurrence. Les ornières récentes lui sont plus favorables car, en raison de leur côté temporaire, elles n'attirent pas les autres espèces : 37 individus de sonneurs y ont été repérés.
- En partenariat avec le CPIE Clermont-Dôme, le Parc a organisé, à l'intention du grand public, une après-midi de découverte du Sonneur à ventre jaune : conférence et sortie terrain. Une vingtaine de personnes y a participé.

Puys de Pileyre et Turluron

- Animateur de ce site Natura 2000 depuis 2001, le Parc a été à nouveau désigné « structure porteuse » par le comité de pilotage. Jusqu'en 2012, les actions menées sur le Puy de Pileyre, qui est situé en dehors du territoire du Parc, étaient confiées au CEN (1) d'Auvergne. Depuis 2013, le Parc est chargé de l'animation des deux puys.
- Sur l'ensemble du site, le CEN a réalisé le suivi de trois espèces de plantes envahissantes : le Robinier, l'Ailante et le Sumac de Virginie. Les robiniers sont abondants sur les deux puys et leur forte capacité fonctionnelle n'a été réduite que très ponctuellement. Ainsi, sur le Puy du Gros Turluron, l'absence de pâturage limite les effets positifs des travaux entrepris dans le cadre du contrat Natura 2000. La seule solution durable pour limiter l'implantation du Robinier dans les zones actuellement ouvertes est de maintenir un couvert herbacé dense par pâturage. Malgré les travaux de gestion, les deux stations d'Ailante et de Sumac déjà repérées sont encore présentes mais sur de très faibles surfaces. La capacité fonctionnelle de ces deux espèces a été réduite mais il est prioritaire de poursuivre la gestion engagée afin d'épuiser les souches.
- En 2015, le Parc a poursuivi la préparation du contrat Natura 2000 qui pourrait être signé par la commune de Billom et l'Hôpital local de Billom, propriétaires des lieux, pour la remise en pâturage du Puy du Turluron.
- Des échanges ont eu lieu avec les communes propriétaires de parcelles menacées par l'embroussaillage sur le Puy de Pileyre, afin d'envisager des travaux de restauration dans le cadre de nouveaux contrats Natura 2000 et/ou la signature de la charte Natura 2000.

(1) Conservatoire d'espaces naturels



Vue sur les Turlurons depuis Égliseneuve-près-Billom

Complexe minier de la vallée de la Senouire

- Depuis 2011, le Parc a délégué au CEN d'Auvergne l'animation de ce site qui s'étend sur huit communes de Haute-Loire : La Chapelle-Bertin, Chavaniac-Lafayette, Varennes-Saint-Honorat, Sainte-Marguerite, Chassagnes, Jax, Josat et Mazerat-Aurouze.
- L'extension de périmètre proposée à la suite de l'étude chiroptérologique réalisée en 2012 par le CEN et l'association Chauve-souris Auvergne a été validée en 2015 : la colonie de Petit rhinolophe qui gîte à Chassagnes a été intégrée à ce site qui s'étend maintenant sur 2 181 hectares.
- Deux chartes Natura 2000 ont été validées en 2015. Elles concernent 20 parcelles représentant 6,83 hectares et intègrent des engagements concernant les forêts et les chauves-souris.
- Le bilan des suivis des colonies de reproduction de Petit Rhinolophe réalisés en 2015 est très positif : 18 individus, dont 16 adultes, ont été repérés dans l'église de Chassagnes, 5 adultes dans celle de Sainte-Marguerite et 18 individus dans une grange de Clergeat à Josat.
- La première phase de l'évaluation de l'état de conservation des habitats agro-pastoraux a permis de dresser une liste d'espèces indicatrices permettant d'analyser des prairies de fauche. Des échantillons d'une assez grande diversité de prairies maigres de fauche de basse altitude ont été repérés : pas moins de sept associations phyto-sociologiques caractérisées dont certaines très rares en Auvergne, telle l'association d'Orchidées et d'une Saxifrage.

Entrée de la cavité d'Auzelles



- Dans le cadre du projet fédérateur du Parc « Les jeunes observateurs de la biodiversité », deux animations de découverte des chauves-souris et de leur implantation ont été réalisées avec l'école de Chassagnes. Une présentation publique de cette action a été organisée en partenariat avec Chauve-souris Auvergne.

Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virenes

- Une plaquette de présentation de ce site Natura 2000 situé sur le territoire de la commune du Monestier (Puy-de-Dôme) a été éditée en 2015.
- L'animatrice du site a veillé à ce que soit limité l'impact d'une coupe effectuée dans la forêt sectionale de Virenes : les stations d'airelles et de canneberge à fort enjeu patrimonial ont été exclues du périmètre.
- Le Monestier est l'une des 43 communes incluses dans le périmètre du PAEC ⁽¹⁾ Dore et affluents déposé par le Parc.

Auzelles et Cavité minière de la Pause

- Une étude chiroptérologique estivale a été conduite par l'association Chauve-souris Auvergne afin de découvrir de nouveaux gîtes de reproduction d'espèces forestières et arboricoles dans le périmètre de la cavité minière de la Pause et à proximité. Cinq individus de quatre espèces - Murin de Bechstein, Murin de Daubenton, Murin d'Alcathoe et Oreillard roux - ont été équipés d'émetteurs. Leur suivi télémétrique a permis de repérer la première colonie de reproduction connue du Murin de Bechstein dans le Puy-de-Dôme (au moins 15 individus), la première colonie de reproduction connue de Murin d'Alcathoe en Auvergne (au moins 4 individus) et un groupe d'au moins 45 individus de Murin de Daubenton, ce qui représente une colonie importante à l'échelle du département. Peu de gîtes arboricoles d'Oreillard roux étant connus en Auvergne, le repérage de deux individus de cette espèce est très intéressant.
- Plusieurs galeries et bâtiments ont été prospectés dans le cadre du suivi hivernal des populations de chiroptères. Comme sur l'en-

Grand rhinolophe dans une cavité minière
© Thomas BERNARD Chauve-Souris Auvergne



(1) Projet agroenvironnemental et climatique

Grand Murin © Chauve-Souris Auvergne



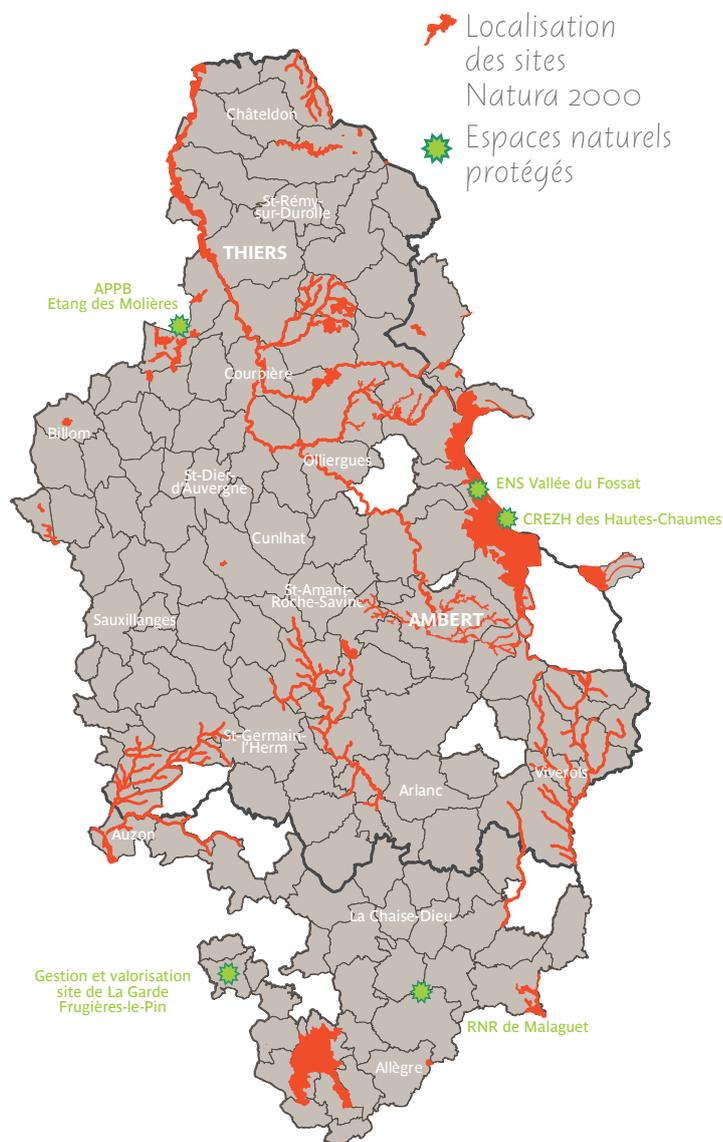


semble de la région Auvergne, le Petit Rhinolophe est l'espèce la plus observée. Troisième dans le classement des sites les plus importants d'Auvergne pour l'hibernation du Petit Rhinolophe, la cavité minière de la Pause abritait 32 Petits Rhinolophes et 6 Grands Murins. Trois espèces, dont deux inscrites à l'Annexe II de la Directive habitats - le Grand Rhinolophe et le Petit Rhinolophe -, étaient présentes dans des galeries voisines. Un Murin de Daubenton a été observé pour la première fois dans la cavité minière d'Auzelles. Ce suivi a fait l'objet d'un film d'environ 6 minutes qui a été mis en ligne sur le site internet du Parc, sur Youtube, sur Web TV Livradois-Forez et Livradois-Forez-medias.

- Lors du suivi estival, le gîte de reproduction d'Auzelles abritait 25 Petits Rhinolophes adultes et 20 jeunes de l'année. L'effectif de cette colonie est stable depuis sa découverte en 2012.
- Deux gîtes de parturition de Petits rhinolophes situés à quelques kilomètres de la Cavité minière de la Pause ont été signalés par des habitants : 28 adultes et 22 jeunes de l'année ont été observés sur la commune d'Augerolles et 30 petits rhinolophes à Olmet. Un contrôle estival de ces colonies sera réalisé chaque année.
- Ce site Natura 2000 est inclus en totalité dans le périmètre du PAEC Dore et affluents du Parc.

Dore et affluents

- Un document pédagogique présentant ce site et expliquant les différents outils Natura 2000 a été rédigé en 2015.
- Un dossier de charte Natura 2000 portant sur environ 3 hectares situés en bordure du ruisseau La Faye (commune d'Augerolles, Puy-de-Dôme) a été préparé.
- La concertation avec les animateurs du SAGE ⁽¹⁾ Dore et des contrats territoriaux Dore moyenne et Dore amont a permis de définir les priorités des futurs contrats Natura 2000 : surveiller et contenir les espèces végétales et animales invasives et/ou nuisibles ; adapter la gestion des milieux forestiers, notamment les forêts alluviales et la ripisylve ; prévenir les pollutions agricoles et l'érosion des sols ; maintenir ou restaurer la qualité des milieux aquatiques.
- Des contrats concernant l'arasement de seuils ou l'aménagement de systèmes de franchissement de cours d'eau sont en cours d'élaboration.
- La totalité de ce site Natura 2000 est incluse dans le périmètre du PAEC déposé par le Parc : la contractualisation des mesures sera possible dès 2016 dans le périmètre des contrats territoriaux Dore Amont et Dore Moyenne et dès 2017 sur la partie Dore Aval.



- Un suivi régulier des espèces faunistiques du site est réalisé, en lien avec la Fédération départementale de pêche et l'ONEMA ⁽²⁾.
- Le suivi des espèces végétales envahissantes a permis de constater que l'Ambrosie est présente dans toutes les communes prospectées et est en pleine expansion. Ces observations ont été transmises à la FREDON ⁽³⁾ Auvergne et au CBNMC ⁽⁴⁾.
- Le Parc et ses partenaires ont poursuivi leur campagne d'information sur l'Ambrosie. Une journée de formation a été organisée à l'attention des élus et des agents techniques des collectivités (20 participants). A l'occasion de la Fête de la nature de Courpière, 350 visiteurs ont été reçus sur leur stand par les animatrices du site Natura 2000 et de la FREDON et 182 élèves de 8 classes de primaire ont découvert l'outil pédagogique Cap'tain Allergo. Vingt-cinq personnes ont participé à la réunion d'information organisée à Sermentizon, en partenariat avec l'ARS ⁽⁵⁾, la FREDON, le Contrat local de santé. Trois campagnes d'arrachage volontaire d'Ambrosie ont été

(1) Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

(2) Office national de l'eau et des milieux aquatiques

(3) Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles

(4) Conservatoire national botanique du Massif central

(5) Agence régionale de santé

ménées sur le territoire de la Communauté de communes du pays de Courpière : 40 personnes ont appris à reconnaître cette plante et les moyens de limiter sa propagation et ont été sensibilisées aux problèmes posés par les espèces exotiques envahissantes. La Maison du Parc, l'Office de tourisme du Pays d'Olliergues et la mairie de Sermentizon ont accueilli l'exposition «L'Ambrosie, une plante nuisible à la santé» conçue par l'ARS. La presse a présenté certaines de ces actions : le reportage de France 3 Auvergne a été diffusé sur les antennes régionale et nationale.

- Plus de 100 personnes (exploitants forestiers, associations de propriétaires forestiers, employés de scieries, membres du Comité de pilotage Natura 2000...) ont assisté à une démonstration de systèmes de franchissement temporaire des cours d'eau qui peuvent être installés sur la voirie forestière. Ces solutions ne modifient pas le lit du cours d'eau, respectent les espèces animales et végétales et préservent la qualité de l'eau. Une plaquette d'information a été remise aux participants.

Autres sites protégés

Hors sites Natura 2000, 17 espaces naturels du Livradois-Forez bénéficient de mesures de protection ou de préservation : sites inscrits et classés, réserve naturelle régionale ou espaces naturels sensibles, sites sous arrêtés préfectoraux de protection de biotope. Certains sont gérés par le Parc.

Réserve naturelle régionale du lac de Malaguet

- Le comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle régionale du lac de Malaguet (communes de Monlet, Sembadel et Félines, Haute-Loire) a été installé en fin d'année 2015. Il réunit les représentants de l'ensemble des acteurs locaux et porte un regard sur la gestion de la Réserve.
- En tant que gestionnaire de ce site, le Parc est chargé de l'élaboration du premier plan de gestion, des suivis scientifique, administratif et financier, de l'animation locale, du balisage et de la signalétique destinés à favoriser son ouverture au public, de la sensibilisation des usagers et de la surveillance.
- Plusieurs études ont été réalisées en 2015 afin d'alimenter l'état des lieux du plan de gestion :
 - * diagnostic du fonctionnement hydrologique et de la qualité de l'eau,
 - * inventaire des chiroptères,
 - * inventaire des habitats agro-pastoraux,
 - * inventaire des bryophytes.



Notholène de Maranta, fougère inféodée à la serpentine

Les affleurements à serpentines de Saint-Préjet-Armandon

- Des inventaires naturalistes ont été réalisés sur le site des affleurements à serpentines (roche singulière abritant une flore extrêmement rare) de Saint-Préjet-Armandon qui est inscrit comme prioritaire dans le Schéma des espaces naturels sensibles du Département de la Haute-Loire.
- La richesse et les particularités de ce site ont été présentées à la commune, aux propriétaires et à RTE ⁽¹⁾ et une visite a été organisée pour le grand public en juillet 2015.

(1) Réseau de transport d'électricité



Lac de Malaguet avec le Mont Bar en arrière plan



Autres sites

- Le Parc a poursuivi son accompagnement de la commune de Frugières-le-Pin (Haute-Loire) pour la mise en œuvre du plan de gestion du communal de la Garde : suivi de la remise en pâturage par des ovins et animation de la réflexion pour l'installation d'un panneau d'information.
- De nombreuses zones répertoriées ou mentionnées comme prioritaires dans le Plan Biodiversité du Parc en raison de leur intérêt écologique ne bénéficient d'aucune mesure de protection ou de gestion à la hauteur de leur richesse et des enjeux reconnus. En 2015, le Parc s'est attaché à faire émerger des perspectives de mise en place d'actions pour certaines d'entre elles. Il a réalisé un pré-diagnostic écologique et des pratiques sur 11 sites : la zone marno-calcaire de Beurrières qui abrite une flore messicole⁽¹⁾ rare et 10 zones tourbeuses du Haut-Livradois - situées sur le territoire des communes de Fournols, Saint-Germain-l'Herm, Le Vernet-la-Varenne, Sainte-Catherine, Aix-la-Fayette, Condat-les-Montboissier, Saint-Genès-la-Tourrette et Echandelys. La plupart sont méconnues alors qu'elles présentent un fort potentiel pour la biodiversité.



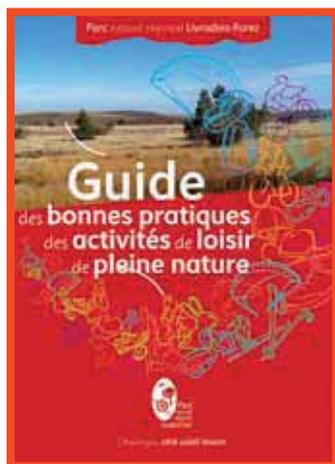
Tourbière du Haut-Livradois et *Gentiane pneumonanthe*

(1) Plantes annuelles liées aux moissons

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

Guide des bonnes pratiques pour les activités de pleine nature

Édité à 3 000 exemplaires, le Guide des bonnes pratiques pour les activités de pleine nature a été adressé début 2015 aux clubs et fédérations sportives, aux communes et communautés de communes et aux partenaires du Parc (notamment le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et la DREAL⁽¹⁾ Auvergne). Rédigé par le Parc en concertation avec les représentants des activités de loisirs de pleine nature, ce document présente chaque activité, son impact potentiel sur les milieux naturels et les « bons gestes » permettant de réduire celui-ci.



Accompagnement et avis

- Le Parc accompagne deux communautés de communes du Puy-de-Dôme (Montagne Thiernoise et Saint-Dier-Billom/Vallée du Jauron) qui envisagent de mettre en place un « plan de circulation » des véhicules à moteur. Ce dispositif permet d'encadrer la pratique de loisirs motorisés de nature afin de limiter les conflits de partage de l'espace et les perturbations des milieux naturels.
- A la demande du Préfet, le Parc a rendu 13 avis sur des manifestations motorisées en milieu naturel et un avis pour la ré-homologation d'un circuit de moto-cross.
- L'animateur du Parc a réalisé des constats après deux enduros moto.
- Treize études et avis ont été rédigés à propos de manifestations de pleine nature non-motorisées.

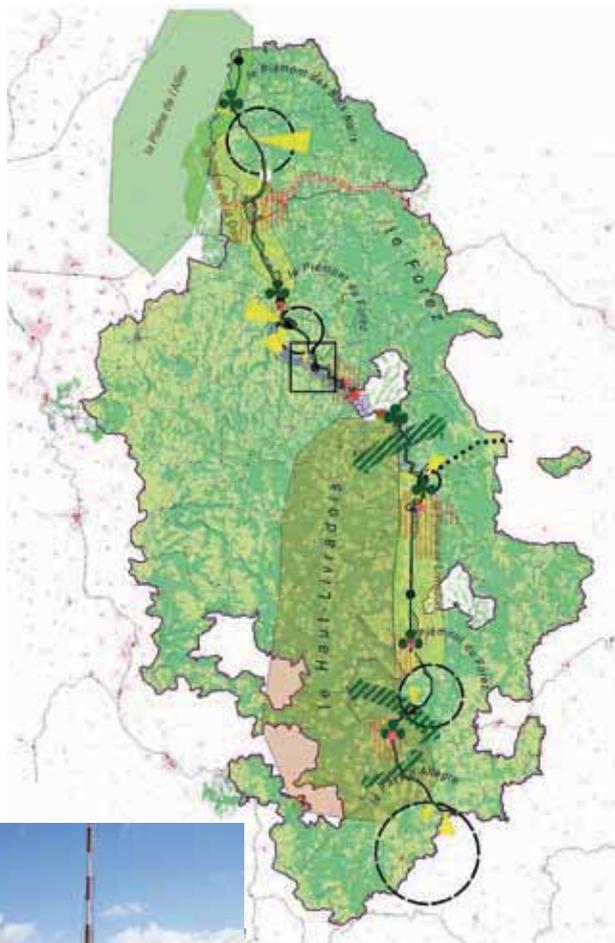
(1) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

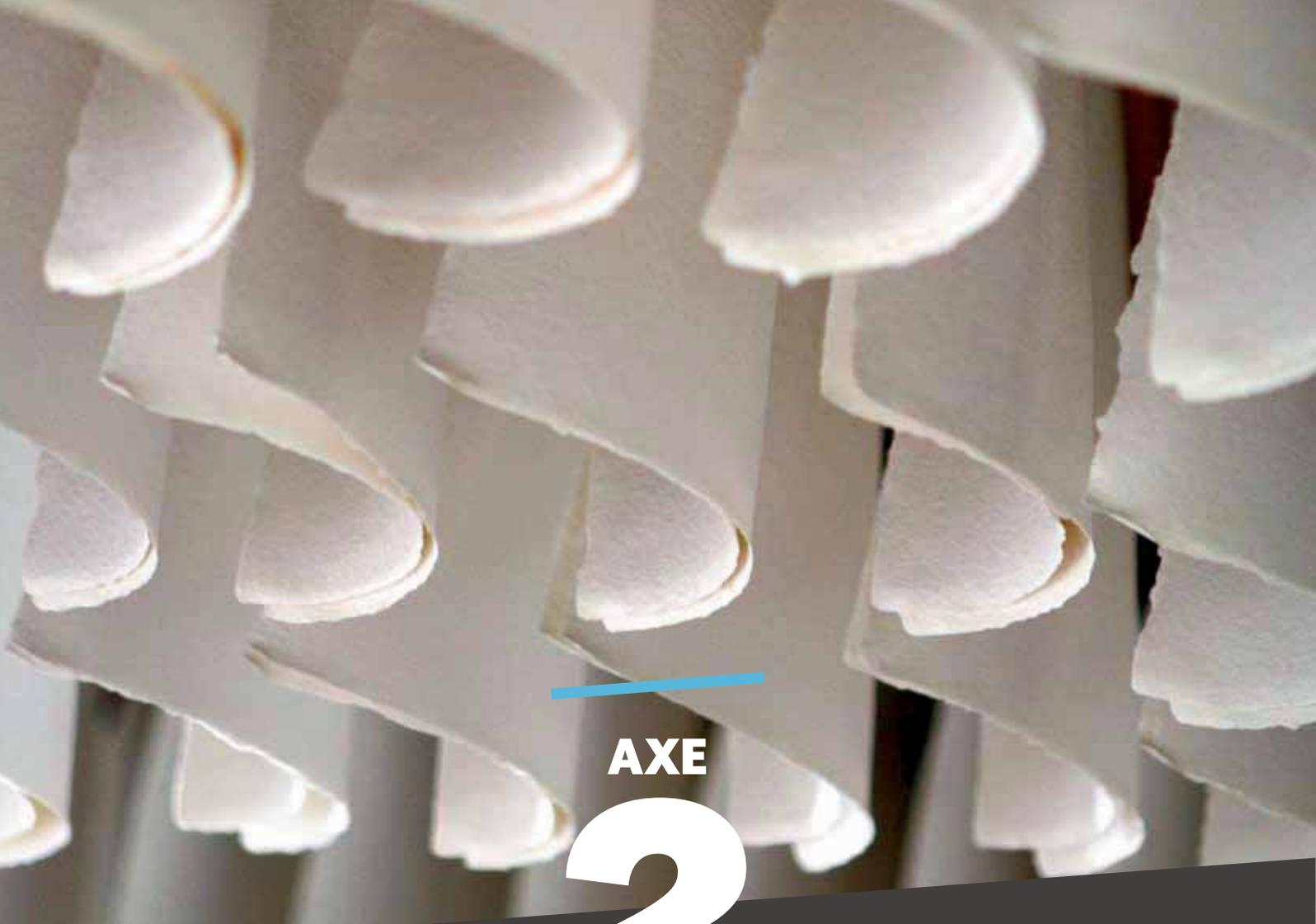
Construire les paysages de demain

Faire face au banal et cultiver l'ouverture

Médiation-action paysagère le long de la RD 906

- Début 2015, une exposition itinérante a conclu la première phase de la mission de médiation-action confiée par le Parc à un bureau d'études en vue de la mise en place, le long de la RD 906, d'un programme d'actions paysagères partagé. Au cours de la seconde phase 20 actions ont été identifiées. En lien avec les acteurs locaux, des "fiches-actions" ont été rédigées pour cinq sites : La-Chaise-Dieu (Haute-Loire), Giroux-Gare (Puy-de-Dôme) et les belvédères du Col de Piboulet, aire de repos de Malvières et aires de repos des gorges de la Dore.
- Sélectionné dans le cadre de l'appel à projets Plan de Paysage, le Parc va pouvoir poursuivre ce travail et lui donner une dimension prospective dans le cadre d'un Plan paysage qui se déroulera en 2016 et 2017.





AXE

2

Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

SAGE Dore

- Fait unique dans le Puy-de-Dôme, le bassin versant de la Dore est désormais couvert à 100% par un contrat territorial. Ce qui permet une mise en œuvre plus rapide du SAGE ⁽¹⁾ Dore.
- La création, en 2014, de trois groupes de travail ouverts à des personnes qui ne sont pas membres de la CLE ⁽²⁾ a permis de démarrer rapidement en 2015 la mise en œuvre du PAGD ⁽³⁾. Le groupe de travail Zones humides a poursuivi l'identification des Zones humides d'intérêt environnemental particulier et des Zones stratégiques pour la gestion de l'eau du territoire du Sage Dore. Prescrit par le PAGD pour étudier les mesures à prendre pour la restauration de la continuité écologique des seuils, le groupe de travail Continuité écologique s'est concentré sur l'axe Dore pour lequel un objectif de réduction du taux d'étagement est défini dans le PAGD. Il s'agit de faire un point des connaissances juridiques et techniques et de rechercher des solutions de restauration pour chacun des sept seuils qui font partie de la programmation du Contrat territorial Dore amont et des sept seuils hors contrat (l'application de la réglementation permettra de traiter certains de ceux-ci). Le groupe de travail Dynamique fluviale-Commissions Inter SAGE Dore/Allier aval permet une concertation entre les deux SAGE en vue de la préservation de la dynamique fluviale et de l'amélioration la qualité des masses d'eau souterraines communes.
- La sensibilisation des habitants et des acteurs du bassin de la Dore est indispensable à la réussite du SAGE. Le plan de communication élaboré par la CLE en 2014 a été mis en œuvre en 2015. Il a pour objectifs de sensibiliser les jardiniers amateurs aux risques liés aux pesticides, d'expliquer les actions menées pour la continuité écologique des

cours d'eau et de présenter les bonnes pratiques d'entretien des berges et de la ripisylve. Deux films vidéo seront réalisés en 2016.

- Afin de faciliter la mise en œuvre de chacun des SAGE du département - Dore, Sioule, Allier aval et Alagnon -, la Préfecture du Puy-de-Dôme a suscité une démarche inter-SAGE.

Vers un contrat territorial Dore aval

- En 2015, le Parc a entamé l'élaboration du Contrat territorial Dore aval : un dossier a été soumis au Comité de bassin Loire-Bretagne pour sa pré-sélection et un animateur a été recruté. Pour ce sous-bassin versant - le seul à ne pas être couvert par un contrat territorial - les études du SAGE Dore ont permis d'identifier plusieurs enjeux : qualité des milieux aquatiques et humides et des eaux superficielles (soumises à des micropolluants minéraux) et souterraines (polluées par des nitrates), gestion quantitative de l'eau et inondations. Le comité de pilotage et le comité de suivi ont été installés. Des démarches ont été entamées en vue du lancement des premières études préalables : diagnostics hydromorphologiques, suivi de la qualité des eaux, étude des contraintes foncières de restauration de la dynamique fluviale et diagnostic des pratiques agricoles.



(1) Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
(2) Commission locale de l'eau
(3) Plan d'aménagement et de gestion durable



Confluence du Vauziron avec la Dore



Cascade sur la Credogne

Contrat territorial de la partie moyenne de la Dore

- Situé entre les communes de Vertolaye (Puy-de-Dôme) et de Courpière (Puy-de-Dôme), le bassin versant de la Dore moyenne comprend plus de 200km de rivières et représente une superficie de 500km². La Communauté de communes du Pays d'Olliergues met en œuvre le contrat territorial depuis 2014.
- Différents travaux ont été lancés en 2015, notamment des aménagements pour restaurer la continuité écologique et permettre le franchissement des poissons et des sédiments situés dans la rivière, des travaux de restauration des berges dont le recul des résineux en bord de berges et la mise en place de franchissements temporaires de cours d'eau mais aussi des travaux de débardage à cheval. Particularité sur ce bassin, la présence d'une équipe en régie pour réaliser les travaux. Ces actions sont financées par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et les huit collectivités adhérentes du contrat pour la période 2014-2018.
- En 2015, les travaux de suppression du seuil de Chazier à Vertolaye situé à l'entrée de la Dore amont ont permis d'ouvrir l'accès aux espèces piscicoles vers la tête de bassin de la Dore. D'autres volets ont débuté, notamment l'étude hydro morphologique sur la plaine d'Ambert, des études d'avant-projet pour de futurs projets de restauration de la migration piscicole, et les actions d'éducation à l'environnement. Ce programme d'actions est financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et le Conseil régional pour la période 2015 -2019.

Contrat territorial Dore amont

- Suite à l'élaboration du contrat territorial sur le bassin versant de la Dore amont (647km² et 472 km de cours d'eau) menée par le Parc, le SIVOM d'Ambert a signé le contrat territorial le 2 juillet 2015 et débuté sa première année de mise en œuvre.
- Le Parc a accompagné plusieurs collectivités pour des projets et des réalisations ayant un impact sur les cours d'eau : restauration d'une zone humide par la commune de Marat (Puy-de-Dôme), aménagement d'un pont busé à Marsac-en-Livradois (Puy-de-Dôme), projet pour le plan d'eau d'Arlanc (Puy-de-Dôme), projet de déversoir de crue au plan d'eau d'Aubusson d'Auvergne (Puy-de-Dôme), travaux du seuil de Chazier à Vertolaye, ouvrage du Chalas, mesures de lutte contre le piétinement bovin (La Faye).
- Le Parc a suivi un chantier d'abattage et de replantation de résineux à proximité du Couzon (installation d'un pont pour débarquer, recul de plantation, filtre à sable).

Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux

Charte forestière de l'arrondissement d'Ambert

- Le groupe de travail mis en place en 2014 - comprenant des représentants des communautés de communes concernées par la Charte forestière, des entreprises productrices de plaquettes forestières, la CUMA ⁽¹⁾ Livradois-Forez et un distributeur de chaudières bois - a travaillé à la mise en place d'une offre bois-énergie « clé-en-main ». Les entreprises ont constitué un réseau proposant une offre globale en circuit court : équipement, maintenance et fourniture d'un combustible (plaquettes) local de qualité. D'autres initiatives de ce type ont vu le jour sur le territoire du Parc. Plusieurs collectivités se sont engagées à l'expérimentation de ces solutions pour le chauffage de leurs bâtiments.
- Des réunions de concertation entre élus et professionnels ont permis des avancées pour l'amélioration des conditions d'utilisation des voiries publiques lors des chantiers d'exploitation forestière. Un « mode opératoire » a été défini pour améliorer le dialogue entre le responsable du chantier et le représentant de la commune. Un cycle de formation a été proposé aux conseillers municipaux référents Forêt et aux secrétaires de mairie : des représentants de 51 communes (sur les 58 concernées) ont suivi cette formation (67 élus et 48 secrétaires).

(1) Coopérative d'utilisation de matériel agricole



Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables

Autonomie des exploitations et pratiques durables

Pastoralisme et PAEC

- Grâce au dispositif CTAD ⁽¹⁾ Pastoralisme mis en place et co-financé par Conseil départemental du Puy-de-Dôme, quatre bergers ont été embauchés par la Coopérative d'estives des monts du Forez et le Syndicat d'estives des Allebasses et les travaux de création de clôtures, de points d'abreuvement et de broyage ont été poursuivis. Le Parc a contribué à l'animation de ce programme. Cette action de maintien de l'activité pastorale contribue à l'autonomie fourragère de 18 exploitations membres de groupements pastoraux et de plus d'une trentaine d'exploitations qui utilisent des estives à titre

individuel. En outre, le pastoralisme favorise le maintien de la qualité des paysages et de la biodiversité des Hautes-Chaumes du Forez.

- Le Parc a présenté à la Commission régionale agri-environnementale et climatique trois projets de PAEC ⁽²⁾ qui concernent trois sites Natura 2000 : les Hautes-Chaumes du Forez, Dore et affluents, la Plaine des Varennes et Dore Aval. Ces projets visent à favoriser des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et plus durables. S'ils sont retenus, les mesures proposées seront précisées à partir des diagnostics parcellaires et d'exploitations qui seront réalisés en 2016 et 2017.

(1) Contrat territorial d'agriculture durable
(2) Projets AgroEnvironnementaux et Climatiques

Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux

Favoriser les circuits courts

- Un magasin de producteurs a été ouvert à Ambert (le premier en Livradois-Forez et le deuxième dans le Puy-de-Dôme). La SAS ⁽¹⁾ créée, avec le soutien technique du Parc, pour porter cette activité compte 12 associés représentant 9 exploitations agricoles. Celles-ci approvisionnent le point de vente en produits laitiers, œufs, viande bovine, fruits et légumes, miel et confitures. Une quinzaine de producteurs non associés complète la gamme avec du pain, des plantes aromatiques, du vin, de la bière, de la farine...
- La charte du réseau Saveurs du Livradois-Forez a été signée par six nouveaux adhérents : 5 producteurs et 1 commerçant.
- Le Parc a été chargé de proposer un cadre pour formaliser les rapports entre la commune d'Ambert, propriétaire de l'abattoir,

et son gestionnaire, la Société d'exploitation de l'abattoir municipal d'Ambert : préparation d'un règlement intérieur, d'un plan de maîtrise sanitaire, d'un programme d'investissement et d'un plan de financement. Cette action est structurante pour le Livradois-Forez puisqu'il s'agit du seul abattoir municipal du Puy-de-Dôme et de l'un des derniers permettant l'abattage d'animaux accidentés et l'« abattage familial ».

- Des producteurs fermiers membres de l'association « L'Étincelle gourmande », qui a ouvert, en 2014 un magasin associatif à Saint-Thurin (Loire), ont sollicité le Parc pour accompagner un projet de conserverie de fruits et légumes et de produits carnés.

(1) Société par actions simplifiée

Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs

Accompagnement de porteurs de projet

Depuis sa création, le Parc contribue à l'accueil de nouveaux arrivants et de porteurs de projet et joue un rôle important dans le montage de projets individuels surtout s'ils s'appuient sur les ressources du territoire. En 2015, son animateur a reçu 31 porteurs de projet agricole dont 22 vivent déjà en Livradois-Forez. Leurs dossiers (dont 27 sont nouveaux) concernent l'élevage de volailles fermières, d'ovins lait, d'ovins viande, de caprins, de bovins lait avec transformation fromagère, d'équins avec activités équestres, le maraîchage, l'arboriculture, l'apiculture. 9 projets ont abouti en 2015, 4 ont été abandonnés, 6 vont se réaliser en 2016 alors que 12 seront encore suivis par le Parc et ses partenaires.



- Depuis 2005, la Maison du Parc accueille le réseau « Installation foncier en Livradois-Forez », renommé « Réseau agricole Livradois-Forez » (RALF), qui est une cellule de suivi et de veille sur la transmission des exploitations agricoles, l'installation d'agriculteurs et l'accès au foncier. Son animateur travaille sur les bases de données agricoles des 9 communautés de communes adhérentes, est en contact avec les cédants et met en œuvre les actions agricoles portées par les communautés de communes.
- En 2015, le réseau a été contacté par 71 candidats à l'installation dont environ 1/3 sont toujours dans une démarche de projet ou d'installation agricole. Près de 50 exploitants ayant des enjeux de cessation d'activité ont été contactés, dont seuls 10 % ont un repreneur identifié.
- Face aux difficultés d'installation notamment en structure sociétaire et à l'inadéquation entre les projets d'installation et les exploitations à céder, il est apparu nécessaire de travailler sur la thématique de main d'œuvre en agriculture de manière plus globale. Un stage de fin d'étude d'ingénieur intitulé « Perte d'emplois agricoles dans le Livradois-Forez : agir pour une agriculture pérenne et un territoire dynamique » a été réalisé.
- Le réseau a accompagné les communautés de communes du Pays de Courpière, d'Olliergues et du Haut Livradois dans leur réponse à l'appel à projet Territoire Bio exemplaire de la région Auvergne.
- Enfin, le réseau a co-organisé avec la chambre d'agriculture des journées d'information et de formation sur l'installation et la transmission tout au long de l'année.

Développer un tourisme durable de nature et de patrimoine fondé sur des rencontres

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image parc naturel



- Le 1er janvier 2015, la Maison du tourisme du Livradois-Forez est devenue un office de tourisme intercommunautaire qui regroupe huit communautés de communes et le Syndicat mixte du Parc. Elle coordonne la mise en œuvre opérationnelle de la politique touristique en Livradois-Forez : harmonisation des stratégies de ses adhérents (communautés de communes, syndicats mixtes, offices de tourisme, réseaux d'acteurs touristiques...), mutualisation des moyens humains et financiers, valorisation, promotion et mise en marché de l'offre touristique.
- Le Parc contribue à la mise en œuvre du plan de développement de la Maison du tourisme : organisation d'une journée de découverte du territoire ; promotion et commercialisation des prestations touristiques des acteurs et réseaux qui ont signé une convention avec lui ; coordination de la politique de randonnée et de l'entretien des itinéraires labellisés par lui (sentiers à thème, sentiers du guide Dakota, itinéraires du tour VTT du Livradois-Forez) ; valorisation du label « Parc naturel régional » ; édition de documents de promotion et d'information dont la carte touristique du Livradois-Forez. En outre, il veille à ce que la Maison du tourisme intègre au mieux une stratégie touristique durable, notamment dans ses supports de promotion.

Le tourisme dans les Parcs naturels du Massif central

Les 10 Parcs naturels du Massif central, qui sont organisés au sein du réseau IPAMAC, ont largement participé à la sensibilisation au tourisme durable (qui émergeait au début des années 2000). Ils ont notamment transféré leurs méthodes de travail pour la qualification d'une offre touristique entrant dans la démarche d'un tourisme durable. Par exemple, le concours « Un autre tourisme s'invente ici » vise à sélectionner des initiatives exemplaires en la matière. Sa deuxième édition s'est déroulée en 2015 avec pour thème l'accessibilité financière, géographique et culturelle. Le lauréat de la catégorie « hébergement » est un prestataire installé dans le Livradois-Forez : Sylvain Lardanchet, Le Refuge du Petit Âne situé à Berbezit (Haute-Loire).



© Kristel SCHNEIDER, photographe

Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes

Randonnées

- Le Parc contribue au développement de la randonnée par son appui à la Maison du tourisme, par la fourniture de matériel pour l'entretien et le balisage des sentiers.
- En complément de son soutien à l'édition de topoguides du Livradois-Forez (Tour VTT, Tour de pays, balades nature des éditions Dakota, guides de Chamina Editions), il a lancé, en partenariat avec la Maison du tourisme, une collection de guides locaux de petites randonnées. En 2015, il a ainsi soutenu la réalisation du guide de randonnées de la Communauté de communes de Billom/Saint-Dier/Vallée du Jauron.

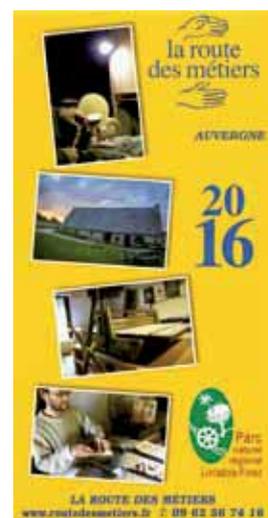
Route des Métiers

- Une convention annuelle lie le Parc, la Maison du tourisme et l'association Route des Métiers. Créée en 1987 pour faire la promotion de l'artisanat, des musées, des producteurs fermiers et des châteaux du Livradois-Forez, celle-ci compte aujourd'hui une quarantaine d'adhérents.
- Le Parc a participé aux visites destinées à veiller à ce que les postulants respectent au mieux la charte qualité de l'association.
- Chaque réunion avec les membres de la Route

des Métiers est, pour les animateurs du Parc, l'occasion de rappeler ses démarches en faveur du tourisme durable et de présenter la marque « Accueil du Parc Livradois-Forez ».

Sur les pas de Gaspard

- Les membres de l'association Sur les Pas de Gaspard - sites de visite, hébergeurs, structures d'éducation à l'environnement - sont animés par la volonté de faire partager leur amour du Livradois-Forez et de ses activités aux enfants et à leurs familles. Ils proposent des animations vivantes et de qualité (demi-journée, journée, séjours, classes de découverte) et des hébergements à des groupes d'enfants (scolaires, centres de loisirs, familles, groupes, instituts spécialisés). Le réseau compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents.
- Dans le cadre de la convention de partenariat qui les lie, Sur les Pas de Gaspard, la Maison du tourisme et le Parc travaillent ensemble à la création et à la commercialisation de séjours touristiques.
- Le Parc accompagne les adhérents de l'association pour le développement de la qualité de leurs offres. Plusieurs d'entre eux sont intéressés par la marque « Accueil du Parc Livradois-Forez ».

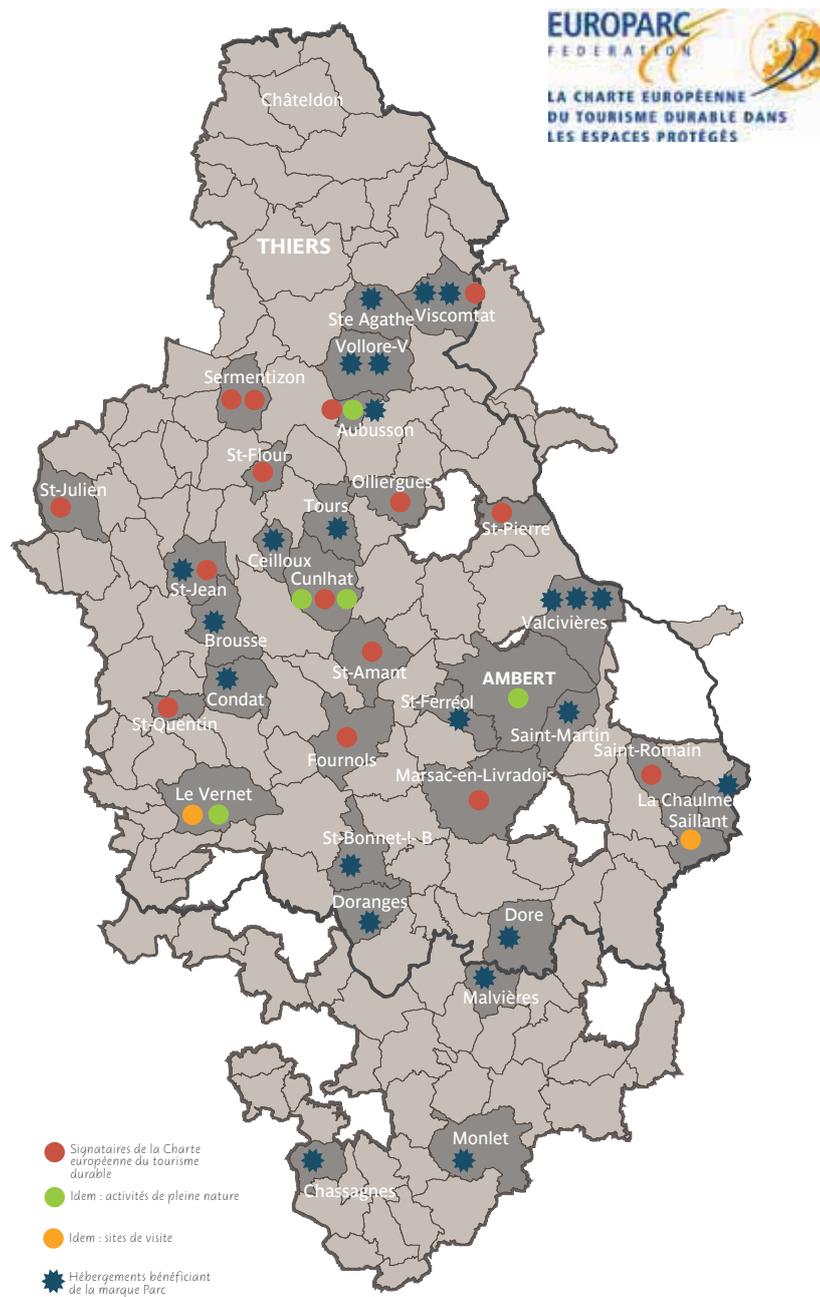


© Guilhem Vicard - Campagne photographique réalisée dans des hébergements engagés dans une démarche de tourisme durable (extrait non exhaustif)



Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables

- Signataire, depuis 2005, de la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés (CETD), le Parc a préparé, en 2015, son dossier de réengagement pour la période 2016-2020 : bilan de son plan d'actions 2011-2015, actualisation du diagnostic touristique du Livradois-Forez et de sa stratégie touristique durable et rédaction d'un nouveau plan d'actions de cinq ans.
- En 2015, 7 prestataires du Livradois-Forez souhaitant adhérer à la CETD et 7 hébergements touristiques candidats à la marque « Accueil du Parc Livradois-Forez » ont bénéficié d'un audit du Parc. 43 prestataires sont maintenant engagés dans la CETD ou titulaires de la marque « Accueil du Parc Livradois-Forez » (voir carte ci-contre). Ils sont de plus en plus nombreux à s'impliquer dans le réseau qu'ils constituent et à intégrer un volet social dans leur politique touristique.
- En partenariat avec « Accueil Paysan Auvergne », le Parc a organisé des sessions de formation à l'intention des prestataires de tourisme engagés dans des démarches d'amélioration ou de diversification de leurs prestations. Ces formations avaient pour thèmes l'accueil des publics malvoyants, l'ornithologie, le management, la politique tarifaire ou encore le partenariat avec la Maison du tourisme dans le cadre de ses Ateliers Numériques de Territoire (commercialisation en ligne, e-réputation, Google Business...). .
- Pour sensibiliser les professionnels du tourisme à la mixité sociale et leur fournir une information sur les acteurs, dispositifs et outils qui favorisent l'accueil pour tous (tourisme social et handicap), le Parc a organisé une journée de sensibilisation intitulée « Mon Parc pour tous, des vacances accessibles en Livradois-Forez ». 36 personnes y ont participé.
- Des conseils en éco-construction et en connaissance de la biodiversité (avec inventaire faunistique et floristique d'un site) ont été apportés à deux signataires de la CETD.
- Le Parc a lancé ses Goûters du tourisme durable, des portes ouvertes de nouveaux adhérents du réseau des prestataires engagés (deux ont été organisés en 2015).



- Des outils ont été créés pour informer les visiteurs sur les bonnes pratiques d'un tourisme responsable et les inciter à les respecter : signalétique spécifique pour les hébergements bénéficiant de la marque Accueil du Parc (plaques) ; diplôme « Je m'engage dans l'écotourisme » affiché chez les signataires de la CETD ; onglet « Voyager durable » intégré au site Internet de la Maison du tourisme (<http://www.vacances-livradois-forez.com>) ; présentation de la CETD et de la marque Accueil du Parc dans les documents édités par la Maison du tourisme.

Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

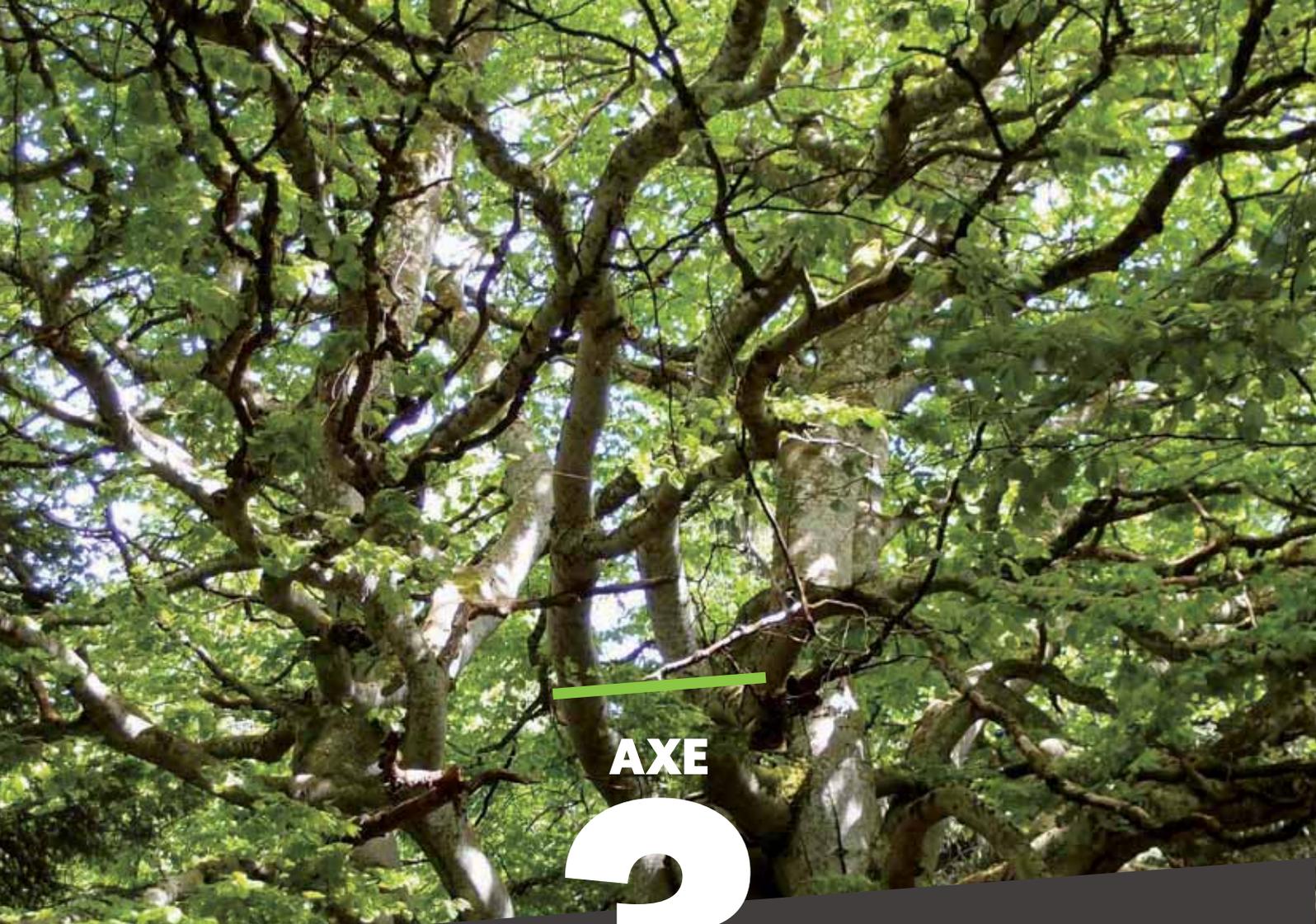
- Le Parc assure le pilotage des opérations à la charge des partenaires publics de la SAEML (1) Eole-lien du Livradois-Forez - créée en 2010 par le Parc, 12 collectivités et la Société ABO Wind pour mettre en œuvre la solidarité territoriale inscrite dans le schéma éolien du Parc Livradois-Forez. A ce titre, il accompagne les réflexions sur le financement du projet de création d'un parc de cinq éoliennes à Saint-Clément-de-Valorgue (Puy-de-Dôme) pour lequel la SAEML a obtenu, en 2014, le permis de construire et l'autorisation d'exploiter. En 2015, un cabinet d'expertise financière a été chargé d'analyser la valeur du projet. Le Parc a également préparé la rédaction des cahiers des charges d'études qui seront lancées en 2016 (étude juridique et études avant construction).
- La SAS Monts du Forez Energie a déposé pour instruction les dossiers de demande de permis de construire et d'autorisation d'exploiter et de défrichement pour un projet de création d'un parc de cinq éoliennes situé à

proximité du Col de la Loge (Loire), en dehors du périmètre du Parc. En revanche, le mât de mesure et le poste de livraison seraient installés sur le territoire de la commune de La Chamba (Loire) qui est membre du Parc mais n'a pas été prise en compte dans le schéma éolien du Parc Livradois-Forez élaboré avant son adhésion. Ainsi que le prévoit sa Charte, le Parc a fait réaliser une mission d'étude paysagère sur ce projet. La note de synthèse de celle-ci a servi de support à une visite de terrain et à une réunion qui ont permis aux membres du Comité syndical du Parc et aux maires de la Communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez d'appréhender ce projet (raisons du choix de son implantation, principaux enseignements de l'étude paysagère, enjeux environnementaux du secteur, position et arguments de l'association « Vent du Haut-Forez »). En octobre, le Comité syndical a émis un avis défavorable au permis de construire et à l'autorisation d'exploiter de ce parc éolien.

(1) Société anonyme d'économie mixte locale



Saint-Clément-de-Valorgue © DAMASE



AXE

3

Des pratiques plus durables
pour une autre vie

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables

Favoriser la responsabilité sociétale des entreprises

- Le Parc anime le collectif DERSELF⁽¹⁾, réseau de partenaires économiques du Livradois-Forez qui partagent une stratégie de développement de la Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Un document d'orientation définit les cinq axes stratégiques de DERSELF : faire connaître et comprendre la RSE et ses intérêts ; développer le réseau des entreprises autour de cet engagement de progrès ; appuyer chaque entreprise volontaire pour trouver et poursuivre sa voie RSE ; mieux relier les entreprises et le territoire du Parc via la RSE ; valoriser les progrès individuels et collectifs. Ces axes stratégiques se déclinent en actions portées chaque année par un ou plusieurs partenaires.



Tresse Industrie

- Les quatre rencontres organisées en 2015 – chez Tresse Industrie (Ambert), Embal Service (Thiers), Oriane (Courpière) et Handi's Industrie (Thiers) – ont été l'occasion de mettre en avant les bonnes pratiques de ces entreprises, d'expliquer concrètement les intérêts de la RSE à partir de ces exemples et de renforcer les liens entre les entreprises engagées dans des démarches de progrès. Chaque rencontre a réuni une trentaine de dirigeants d'entreprises. En amont, le Parc et ses partenaires avaient réalisé un diagnostic RSE de l'entreprise. Après la rencontre, son « portrait RSE » est diffusé dans le réseau DERSELF.
- Le site internet dédié à la RSE en Livradois-Forez (www.rse-livradois-forez.org) explique la RSE et présente les entreprises engagées dans la démarche et la dynamique territoriale.

Trophées des entreprises

Le Parc a lancé les Trophées des entreprises pour distinguer et faire connaître des entreprises du Livradois-Forez dont les démarches de responsabilité sociétale sont particulièrement dynamiques. Chaque lauréat de l'édition 2015 a reçu un Trophée réalisé par les étudiants en ébénisterie du Brevet technique des métiers supérieur du château d'Aulteribe et est autorisé à se prévaloir de son titre de « Lauréat des Trophées 2015 des entreprises du Parc Livradois-Forez ». Une prime (entre 9000 et 2000 euros) a été remise aux créateurs et repreneurs primés. Les projets de développement ont bénéficié de la prise en charge d'une prestation de communication d'une valeur de 3 000 euros. Un film a été réalisé sur chaque entreprise lauréate (à voir sur le site http://www.rse-livradois-forez.org/laureats_trophees_2015/).

(1) Développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises du Livradois-Forez.

Palmarès

Dans la catégorie « Créations et reprises d'entreprises » :

- **1er prix** : Coutellerie Roland Lannier – Thiers (Puy-de-Dôme) - 7 000 euros plus 2 000 euros au titre du Coup de Cœur Initiative Thiers Ambert - <http://rolandlannier.com>
- **2ème prix** : Dubost Forêt SARL - Romain Saint-Joanis - Pépinière forestière, travaux sylvicoles, gestion forestière - Celles-sur-Durolle (Puy-de-Dôme) - 5 000 euros plus 1 000 euros au titre du Coup de Cœur Initiative Thiers Ambert
- **3ème prix** : Atelier du Malt - Hugues Selvaggini - Brasserie – Escoutoux (Puy-de-Dôme) - 4 000 euros - www.facebook.com/pages/Atelier-Du-Malt/304975586341096
- **4ème prix** : SARL Le Blizart - Cécile et Hélène Méry - Café animé, petite restauration - La Chaise-Dieu (Haute-Loire) - 3 000 euros - <http://cafeblizart.wix.com/blizart>
- **5ème prix** : SAS Tom Fleury Création - Tom Fleury - Acrylique de coutellerie, inclusion, stabilisation - Peschadoires (Puy-de-Dôme) - 2 000 euros - www.tomfleury.com/

Dans la catégorie « Entreprises en développement » :

- **Adiamas** - Christophe Chervin (Président) et Patrick Janvier (Directeur) - Fabrication d'outils coupants – 71 emplois – Palladuc (Puy-de-Dôme) - www.adiamas.com
- **Jakubowski** - David Jakubowski - Chaudronnerie – Serrurerie – 39 emplois – Thiers (Puy-de-Dôme) - www.sarl-jakubowski.fr
- **Scieries du Forez** - Michelle Foulhoux – 17 emplois - Vollore-Montagne (Puy-de-Dôme) - www.scieriesduforez.fr
- **GAEC Famille Champeix** – Elevage de vaches allaitantes de race Salers et mise en place d'un atelier de transformation pour la vente directe - 5 emplois - Saint-Jean-des-Ollières (Puy-de-Dôme) <http://famille-champeix.fr>
- **GAEC La Terrasse** - Aurélie Ménadier – Elevage de vaches laitières en agriculture biologique, transformation lait pour la vente directe – 5 emplois – Courpière (Puy-de-Dôme)
- **Élevage Stéphane Marret** - Brebis de race Rava et vente directe - Vollore-Ville (Puy-de-Dôme)

Développer l'économie sociale et solidaire

- A la suite du séminaire « Entreprendre collectivement en Livradois-Forez » organisé fin 2014, le Parc, Auvergne Active, l'URSCOP⁽¹⁾ et la CRESS⁽²⁾ se sont associées pour mener une mission de préfiguration d'un incubateur régional de projets collectifs en économie sociale et solidaire. Une étude a été réalisée qui sera rendue en 2016.

Accueil d'actifs

- Une cinquantaine de porteurs de projet ont pris contact avec le Parc en 2015.
- 1 000 ménages qui se sont installés en Livradois-Forez dans l'année ont reçu un courrier d'accueil adressé par le Parc.

Construire une offre d'activités durables

Cap'Actif et Cap'Offres

- Pour faciliter la création d'entreprises et l'accueil de nouvelles populations en Livradois-Forez, le réseau Cap'Actif propose une offre d'accueil comprenant non seulement l'accompagnement des projets mais aussi des propositions de locaux disponibles, d'entreprises à reprendre et des pistes pour la création d'activités économiques répondant à des besoins locaux. Depuis 2014, le nombre des propositions diffusées via les sites Internet des acteurs de Cap'Actif se stabilise autour de 200.
- Afin d'alimenter ces offres, le Parc propose à chaque communauté de communes d'animer

un comité Cap'Offres. Ce rendez-vous permet aux représentants de la collectivité (élus et techniciens) et aux techniciens des chambres consulaires d'échanger sur la stratégie d'accueil de ce territoire. Il favorise également le repérage et le suivi des activités à transmettre ou à développer. En 2015, le Parc a animé trois Cap'Offres pour quatre communautés de communes auxquels ont participé 23 élus.

- Les données fournies par les chambres consulaires concernant les dirigeants d'entreprises âgés de plus de 58 ans permettent au réseau d'anticiper les transmissions qui présentent un enjeu pour le Livradois-Forez. Sur les 700 entreprises à transmettre dans les prochaines années, 200 sont considérées comme devant faire l'objet d'un suivi particulier.
- La charte de Cap'Actif prévoit que toute nouvelle entreprise installée sur le territoire d'une communauté de communes reçoive la visite d'un élu et soit présentée dans le bulletin d'information et/ou sur le site Internet de celle-ci. Mais cet engagement est plus ou moins respecté selon les communautés de communes. Pour remédier à cette situation, le Parc a animé deux réunions d'échanges entre les élus communautaires référents pour l'accueil des nouveaux habitants. Après ces rencontres, un « guide de l'élus référent » a été rédigé.
- Le Parc a organisé, à l'intention des techniciens du réseau Cap'Actif, une formation (de trois jours) sur les enjeux de la responsabilité sociétale des entreprises. Ce séminaire a permis la création d'outils d'accompagnement des entreprises.



La Une du Journal du Parc de juin 2015 sur les Trophées des entreprises © Roland LANNIER

(1) Union régionale des sociétés coopératives
(2) Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

Accompagner la mutation du secteur du bâtiment vers l'éco-construction

Développer l'éco-construction

- Suite à l'appel adressé aux communes par le Parc, quatre chantiers participatifs « pisé » se sont déroulés en 2015 : réalisation d'enduits en terre sur les murs du préau de l'école de Saint-Julien-de-Coppel (Puy-de-Dôme), fabrication d'une cabane en bois, torchis et chaume au Jardin pour la Terre d'Arlanc (Puy-de-Dôme), construction d'un mur courbe à Beurrières (Puy-de-Dôme) et restauration du four de Missonet et construction d'un banc à Saint-Jean-d'Heurs (Puy-de-Dôme). Les habitants de chaque commune étaient invités à participer au chantier encadré par le Parc : en échange d'un coup de main pour l'amélioration du cadre de vie communal, les participants apprennent à construire et à rénover en terre. En outre, le Parc a organisé deux ateliers pratiques et créatifs, Labo PISÉ, au Château d'Aulteribe (Sermentizon, Puy-de-Dôme). Plus de 150 personnes ont participé à l'ensemble de ces chantiers et ateliers qui permettent de faire passer des messages sur les bonnes pratiques en matière de rénovation et sur les potentiels de la terre dans les projets de construction.
- 56 articles traitant de thèmes divers - innovation des sciences et techniques de la matière, règles professionnelles, formation professionnelle, événements... - ont été publiés sur le site Internet www.pise-livradois-forez.org qui propose également un répertoire des professionnels capables d'intervenir sur le patrimoine pisé du Livradois-Forez. Ce site reçoit 2 700 visiteurs par mois.
- La plaquette *Rénover et construire en pisé* dans le Parc naturel régional Livradois-Forez a été rééditée à 3 500 exemplaires. Elle peut aussi être téléchargée librement sur plusieurs sites Internet parmi lesquels les sites qui font référence pour l'architecture de terre.

Chantier pisé à Beurrières 2015 © Anne LEMARQUIS



Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

Accompagner l'élaboration de documents d'urbanisme

- Le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez a émis des avis favorables au Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de deux communautés de communes du Puy-de-Dôme : la Communauté de communes du Pays de Cunlhat et la Communauté de communes de la vallée de l'Ance. Tout au long de l'élaboration de ces documents, le Parc a apporté une assistance technique à chacune de ces communautés de communes, depuis 2009 pour l'une et 2011 pour l'autre. Concernant la Communauté de communes du Pays de Cunlhat, une attention particulière a été apportée, en 2015, à la rédaction du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui s'articule autour de quatre orientations majeures : valoriser un cadre de vie remarquable ; offrir des logements de qualité, adaptés à toutes les populations, tout au long de leur vie, dans un souci de développement équitable du territoire ; conforter qualitativement l'économie ; protéger et valoriser les paysages et les secteurs d'intérêt écologique tout en limitant les risques et les nuisances. En 2015, l'Atelier d'urbanisme du Parc a été sollicité par la Communauté de communes du Pays d'Ambert pour la définition des zonages.
- La Communauté de communes Billom-Saint-Dier/Vallée du Jauron, qui s'est dotée de compétences en matière de planification et a décidé d'élaborer un PLUi, a demandé au Parc de l'accompagner dans ces démarches.
- La commune d'Usson (Puy-de-Dôme) a entamé la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU). L'objectif d'Usson est de soutenir, par ce document d'urbanisme, la conservation du label Plus beau village de France.
- En vue de l'élaboration de la carte communale de Néronde-sur-Dore (Puy-de-Dôme), l'Atelier d'urbanisme a participé à la rédaction d'une note d'enjeux et du cahier des charges puis au choix du prestataire.
- Trois communes du Puy-de-Dôme – Châtelton, Egliseneuve-près-Billom et Billom - poursuivent leurs démarches d'élaboration ou de révision de leur PLU avec le soutien technique du Parc.
- L'avis du Parc a été sollicité in fine sur les projets de document d'urbanisme de trois communes du Puy-de-Dôme : Aubusson d'Auvergne, Courpière et Neuville. Les temps d'échanges des techniciens du Parc avec ces collectivités et la rédaction de ces avis ont permis d'aboutir à la formalisation de propositions adaptées à chaque territoire et aux enjeux locaux.

Vallée de l'Ance - vue aérienne vers Sauvessanges

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

Signalétique

En 2015, 18 communes ont reçu gratuitement des panneaux d'entrée de bourg qui signalent leur adhésion à la Charte du Parc. Cette reconnaissance est particulièrement appréciée de l'ensemble des visiteurs du Livradois-Forez.

Accompagnement de projets d'aménagement des collectivités

En 2015, près de 80 projets communaux ou intercommunaux ont été accompagnés par l'Atelier d'urbanisme :

- 44 projets d'espaces publics ou d'aménagements paysagers répartis sur 34 communes ;
- 28 projets de rénovation ou construction d'équipements ou logements sur 20 communes ;
- 7 projets d'extension et d'aménagement de bourg ou de requalification urbaine sur 7 communes.

Cet accompagnement va du simple conseil à un appui technique plus poussé. L'Atelier d'urbanisme intervient aux différents stades des projets, selon les besoins des communes et communautés de communes : conseils pour l'élaboration des cahiers des charges de marchés publics et le choix des prestataires, suivi des missions d'études (dont études de faisabilité et de programmation), appui au montage financier, suivi de la réalisation.

Par exemple, l'Atelier a accompagné des projets d'aménagement :

- Dans le domaine des espaces publics : de « traverse » de bourg avec le service des routes du Conseil départemental pour les communes du Puy-de-Dôme (Grandrif, Saillant, Trézioux, Paslières, Saint-Jean-des-Ollières, Champetières, etc.) ; de plan d'eau pour les communes de Chabreloche (Puy-de-Dôme), Champagnac-le-Vieux (Haute-Loire) et la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance (Puy-de-Dôme) ; de places ou de rues pour les communes de Cunlhat, Vertolaye (Puy-de-Dôme), etc. ;
- Dans le domaine du bâtiment : de logements pour les communes de Beurrières (Puy-de-Dôme) et de Chassagnes (Haute-Loire) ; d'équipements publics comme des Maisons de santé pour les Communautés de communes du Pays de Craponne (Haute-Loire) et du Pays de Cunlhat (Puy-de-Dôme) ou un pôle enfance pour la Communauté de communes du Pays de Paulhaguet (Haute-Loire), de services de proximité pour les communes de Medeyrolles, Echandelys (Puy-de-Dôme), etc. ;

- Dans le domaine de l'urbanisme : l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez a accompagné l'extension de bourg de quatre communes du Puy-de-Dôme (Beurrières, Egliseneuve-près-Billom, Châteldon et Sauvessanges) ; de requalification de leur centre-bourg pour trois communes du Puy-de-Dôme (Augerolles, Ambert et Olliergues) ; la commune de Beurrières (Puy-de-Dôme) pour le suivi d'une étude préalable à l'aménagement d'un éco-quartier. Mais aussi des études pré-opérationnelles, comme une étude sur la mobilité et les déplacements pour la commune de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) ; la commune de Thiers et Thiers communauté (Puy-de-Dôme) pour le lancement d'une étude sur un projet d'aménagement urbain et commercial ; la commune de Sauvessanges (Puy-de-Dôme) pour une étude préalable à un document d'OAP⁽¹⁾ pour l'extension du bourg ; la commune de Saillant (Puy-de-Dôme) pour la conduite d'une procédure Unité touristique nouvelle (UTN) pour un projet privé d'hébergement de loisirs atypique.
- Des communes ont demandé à l'Atelier d'urbanisme de les accompagner pour l'organisation de démarches participatives et citoyennes afin d'associer les habitants et les associations à leurs projets d'aménagement. Ces sollicitations induisent une nouvelle mission pour le Parc.

Accompagner le montage d'opérations en centres-bourgs

- Grâce au recrutement, fin 2014, d'une chargée de mission « Centres-bourgs », le Parc peut prolonger et étendre à toutes les collectivités du Livradois-Forez le programme « Habiter autrement les centres-bourgs » mené à titre expérimental en 2012 et 2013. Ainsi, il accompagne deux communes de Haute-Loire (Allègre et La Chaise-Dieu), quatre communes du Puy-de-Dôme (Ambert, Saint-Jean-des-Ollières, Sauvessanges et Sauxillanges) et le Pays de Craponne (Haute-Loire) dans l'élaboration, le suivi et l'animation d'études pour la déclinaison et la spatialisation dans le centre-bourg des enjeux d'un plan local de l'urbanisme ou d'un programme local de l'habitat. Cette stratégie de revitalisation fait appel à deux outils : un plan guide phasé qui illustre les possibilités de réaménagement par la collectivité et des documents de communication qui permettent d'impliquer les habitants, les usagers et les investisseurs locaux dans ce processus.



Sauvessanges

(1) Orientations d'aménagement et de programmation.



Olliergues - Requalification du centre-bourg
© Jérôme Kornprobst



- Neuf communes du Puy-de-Dôme (Olliergues, Courpière, La Monnerie-le-Montel, Cunlhat, Châteldon, Saint-Dier-d'Auvergne, Saint-Germain-l'Herm, Saint-Rémy-sur-Durolle et Thiers) bénéficient d'un accompagnement technique, juridique et financier du Parc pour la mise en œuvre d'une ou de plusieurs opérations définies comme prioritaires dans leur stratégie de centre-bourg. Pour chaque opération, une étude spécifique permet de valider les intentions et de définir un projet architectural et paysager.
- En raison de l'importance de la vacance immobilière dans les centres-bourgs du Livradois-Forez et de la fragilité économique de ce territoire, les modes traditionnels de financement ne peuvent assurer le renouvellement de l'offre d'habitat. Aussi le Parc recherche-t-il des alternatives. Il a noué un partenariat avec l'EPF-Smaf (Établissement public foncier d'Auvergne) pour l'élaboration et le suivi de conventions spécifiques qui facilitent le financement par les collectivités du portage foncier d'opérations complexes. Dans ce cadre, le Parc assure un accompagnement technique pour les études de programmation « centre-bourg » et pour créer sur chaque site une dynamique de renouvellement urbain associant partenaires publics et privés. La première convention cadre « opération d'ensemble » concerne la commune d'Olliergues qui a engagé un programme d'aménagement de son centre-bourg qui nécessite une maîtrise foncière importante par la collectivité.
- A la demande du Parc, l'EPF-Smaf a réalisé une étude sur le marché foncier en Livradois-Forez : composition et segmentation du parc immobilier, évolutions des prix au mètre carré par type de biens et variation du marché foncier entre 2006 et 2013. Ce travail a permis de comparer les données de ce territoire avec celles de la région.
- Le Parc souhaite apporter aux communes et communautés de communes des outils d'aide à la décision pour la réalisation d'opérations d'aménagement qui concernent des logements, des commerces, des services, des espaces publics et intègrent un volet mobilité. Il a choisi de mener une expérimentation à l'occasion d'une opération en cours à Olliergues, en partenariat avec la commune, la Communauté de communes, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et l'EPF-Smaf. Une étude a été confiée à un cabinet extérieur pour fournir à la commune plusieurs scénarios juridiques et financiers en tenant compte de sa situation financière, des capacités d'investissement d'un porteur de projet et d'éventuels cofinancements par des partenaires. Les pistes dégagées à partir de ce cas concret permettront de répondre aux attentes des élus d'autres collectivités qui sont confrontés à l'abandon des centres-bourgs et ont du mal à mobiliser les moyens nécessaires (ingénierie financière et technique) qui ne peuvent se réduire aux seuls dispositifs existants pour le logement.

Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

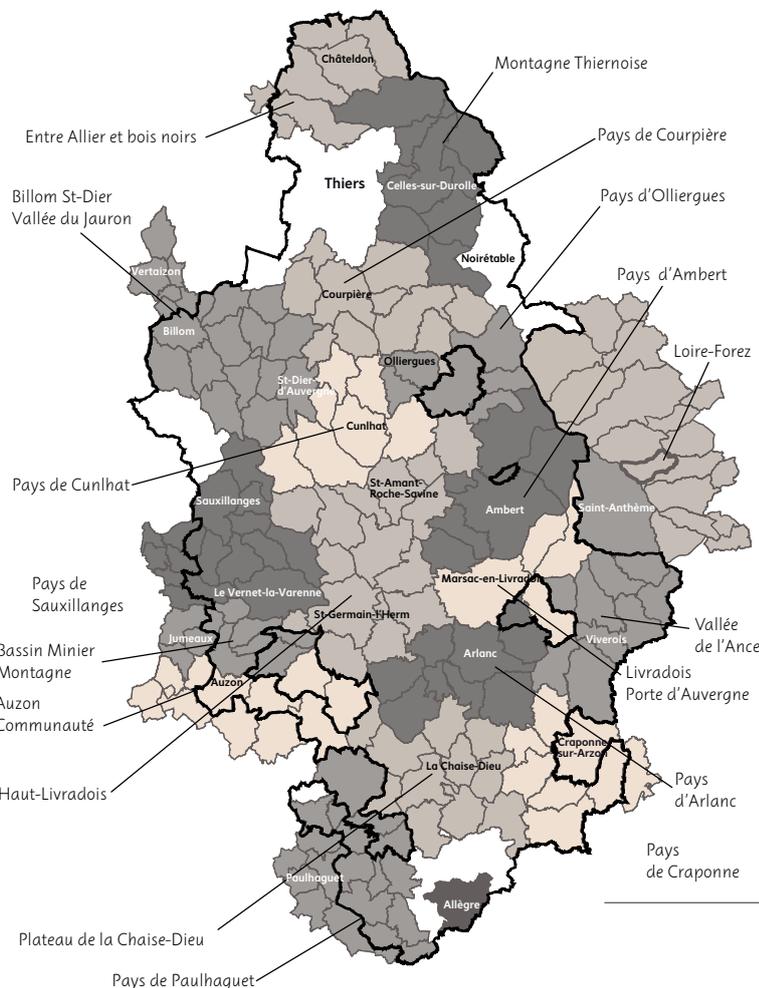
Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

- En 2015, 18 des 24 communautés de communes membres du Syndicat mixte du Parc ont signé avec celui-ci une convention qui leur permet, ainsi qu'aux 143 communes membres de ces EPCI ⁽¹⁾, d'avoir recours au service d'appui technique en aménagement, urbanisme et paysage proposé par l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez.
- Dans le cadre de sa mission de sensibilisation à la qualité des projets architecturaux et d'urbanisme et à leur cohérence territoriale, l'Atelier d'urbanisme a organisé un voyage d'étude dans les parcs naturels régionaux du Vercors et du Pilat. 10 élus et 12 techniciens du Livradois-Forez ont pu découvrir des « aménagements exemplaires en milieu rural ». Différents thèmes ont été abordés : dynamisation de centres-bourgs, éco-construction/éco-rénovation, efficacité énergétique, aménagement d'espaces publics, prise en compte et valorisation des patrimoines, accompagnement à la revitalisation du commerce. Sur chaque site visité, des échanges avec les élus locaux et les partenaires qui ont accompagné ces projets ont permis de comprendre les démarches, les écueils et les conditions de réussite de ces opérations
- Le Parc a édité un cahier technique intitulé « Construire et rénover en bois local en Livradois-Forez ». Ce document est destiné en priorité aux élus et aux maîtres d'ouvrage publics - mais il vise également à sensibiliser les autres acteurs du bâtiment (architectes, bureaux d'études, entreprises de la filière, etc.). Plus de 50 personnes (élus, professionnels de la filière bois construction, partenaires institutionnels du Parc...) ont participé à la conférence de lancement de ce cahier. En complément, une exposition de produits bois fabriqués en Livradois-Forez et d'opérations d'équipements publics ayant reçu des prix d'architecture a été présentée à la Maison du Parc.



(1) Etablissement public de coopération intercommunale

- Dans le cadre de l'opération Ma maison Ma planète conduite par l'Espace Info Energie du Puy-de-Dôme, le Parc a organisé une conférence grand public sur la construction et la rénovation bois, suivie de la visite d'une entreprise de charpente et menuiserie.
- L'Atelier d'urbanisme a préparé un nouvel outil Internet pour présenter et mettre en valeur les projets exemplaires du Livradois-Forez. Dès le premier semestre 2016, élus et techniciens pourront accéder à une base de données spatialisée et thématisée et à une bibliothèque de références. La consultation de ces documents nourrira leurs projets en cours et leurs réflexions. En outre, leur publication sur Internet apportera une visibilité et une reconnaissance supplémentaires aux démarches et opérations menées par les collectivités en concertation étroite avec le Parc et accompagnées par l'Atelier d'urbanisme.
- Une convention signée par le Parc et l'agence régionale Auvergne de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) prévoit que celle-ci accompagne l'Atelier d'urbanisme pour la mise en place d'une démarche d'évaluation et de suivi des projets des collectivités (au regard de critères d'urbanisme durable et d'éco-construction) et pour l'évaluation de la méthode d'accompagnement de l'Atelier d'urbanisme. Cette convention prévoit également un travail sur la participation citoyenne et concerne aussi l'expérimentation d'un volet « enjeux énergétiques » dans les projets de revitalisation des centres-bourgs.



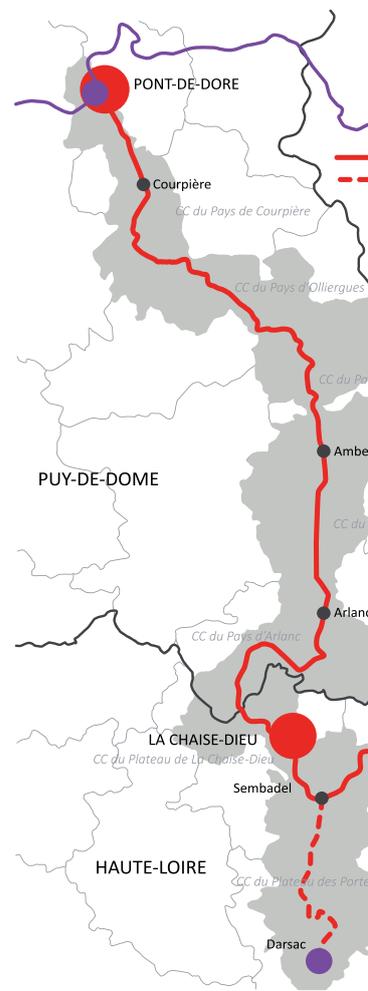
Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac

- Le Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez poursuit son programme de réhabilitation de la voie ferrée. Cette voie, longue de 150 km, relie Peschadoires (Puy-de-Dôme) à Estivareilles (Loire) en passant par Sembadel (Haute-Loire) et Darsac (Haute-Loire). Ce Syndicat regroupe onze communautés de communes et une commune et assure la gestion de l'infrastructure acquise progressivement auprès de Réseau ferré de France pour y développer des activités de fret et de tourisme.
- En novembre 2015, l'association Agrivap a annoncé aux Papeteries de Giroux et au syndicat ferroviaire son intention d'arrêter en 2016 le service de transport de bobines de papier entre les papeteries de Giroux et les cartonneries de Courpière qu'elle assurait depuis la fin des années 1980 et qui représentait environ 30 000 tonnes par an. Cette décision est probablement liée au résultat d'un audit commandé par le service technique des remontées mécaniques et des transports gui-

dés, service de l'Etat en charge de la sécurité et de la réglementation sur ce type de voie ferrées et qui faisait état de défaillances de sécurité laissant présager une remise à niveau des procédures de circulation ainsi que des matériels roulant.

- Le syndicat a rapidement engagé la recherche d'un repreneur pour cette activité et recueilli deux offres de service. L'une de ces propositions devrait probablement aboutir dans le courant de l'année 2016.
- En ce qui concerne les activités touristiques, le syndicat a engagé une réflexion avec les exploitants, les services et les élus des quatre pays traversés par la voie (Pays de la vallée de la Dore, de Lafayette, du Velay et du Forez) ainsi que les Offices de tourisme concernés. L'objectif étant de partager un projet commun à moyen et long terme pour cette voie, de redynamiser les circulations ferroviaires existantes et d'étudier la faisabilité d'une liaison touristique ferroviaire entre le Puy-en-Velay et la Chaise-Dieu.



Viv(r)e la transition énergétique : programme de recherche

Le Livradois-Forez et la ville d'Ambert ont été retenus pour une étude prospective sur la production d'écosystèmes énergétiques territoriaux en milieu rural. Ce programme de recherche est conduit par une équipe pluridisciplinaire du Réseau d'enseignement et de recherche « Espace rural & projet spatial » et coordonné par l'École nationale d'architecture de Grenoble. L'objectif est de repenser les systèmes de production, depuis les gisements d'énergie primaire jusqu'aux produits fournis aux usagers : chaleur directe, électricité, combustible ou carburant. Et inversement : à partir des énergies finales, remonter vers les énergies primaires. Le Parc a participé à l'organisation d'une journée de visites commentées et d'un forum public qui a permis de rendre compte des travaux réalisés par les étudiants et les chercheurs et d'enrichir les réflexions grâce, notamment, à une vidéo rassemblant des témoignages.



Ambert, vue aérienne.

Outiller les collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement

Accompagner les collectivités vers l'exemplarité

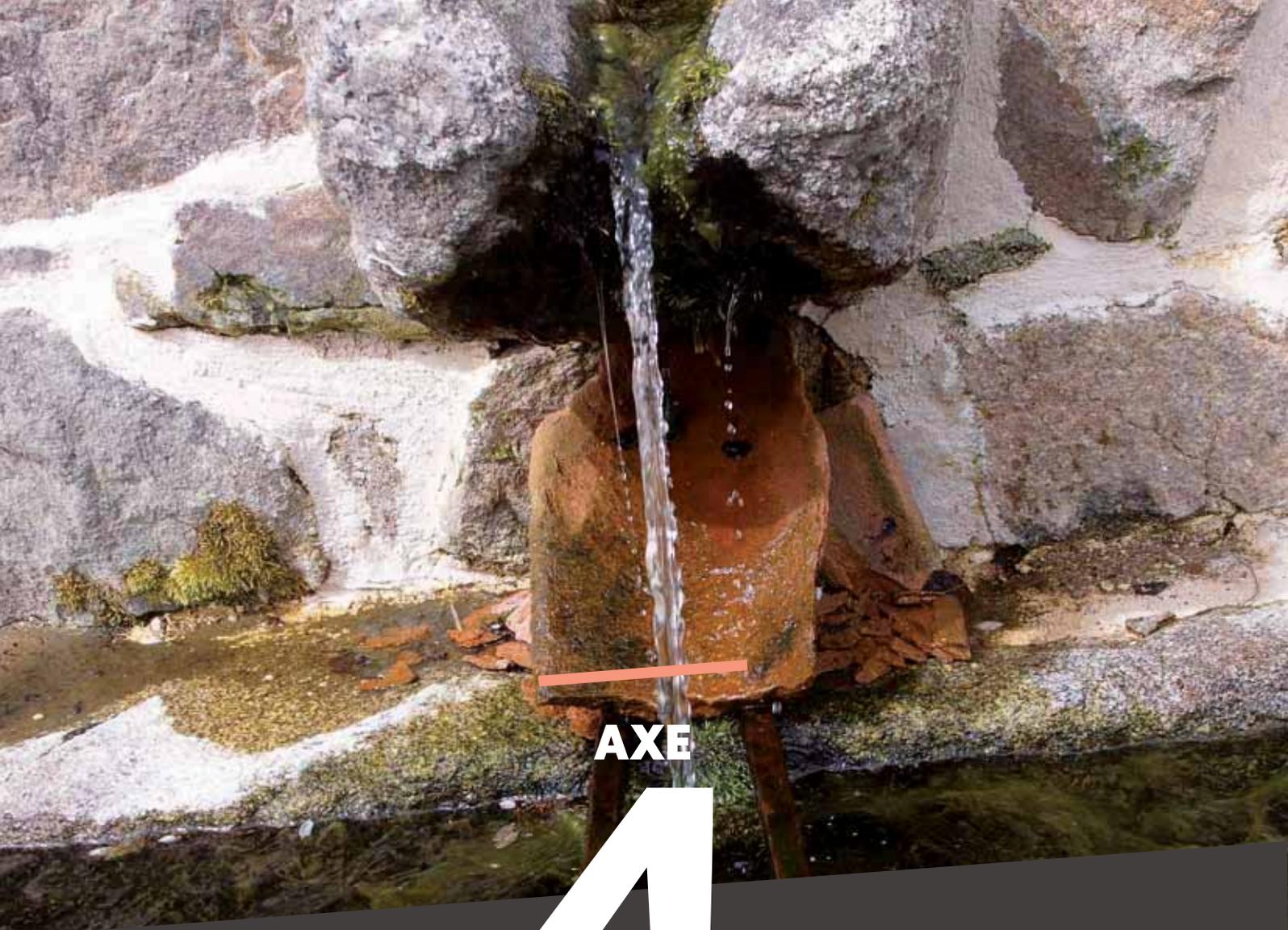
Etude stratégique et opérationnelle en faveur du commerce et de l'artisanat en Livradois-Forez

Pour conserver ses habitants et en accueillir de nouveaux, le Livradois-Forez doit notamment maintenir et développer un tissu commercial et artisanal dynamique. Conscients de cette réalité, le Parc, les chambres consulaires et des EPCI ont lancé une réflexion pour la définition et la conduite d'une politique de modernisation du commerce et de l'artisanat. Fin 2015, une mission d'étude stratégique et opérationnelle a été confiée à un cabinet spécialisé. A partir de l'état des lieux du commerce et de l'artisanat en Livradois-Forez et de la compréhension des besoins présents et futurs des habitants, il s'agit de construire une stratégie de développement commercial et artisanal à moyen terme. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie du programme LEADER 2014-2020 en faveur de l'attractivité des centres-bourgs et centres-villes.

Agendas d'accessibilité programmée

Conformément à la loi du 11 janvier 2005 qui prévoyait la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 1er janvier 2015, les communes du Parc n'ayant pu respecter ce délai ont dû s'engager dans un agenda d'accessibilité programmée. Ces agendas correspondent à un engagement de chaque commune de réaliser des travaux dans un délai de 3 ans (6 ou 9 ans suivant dérogation), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité. Le Parc en partenariat avec la DDT est venu en appui à 9 communes pour concevoir et(ou) rédiger cet outil. Des opérations d'information et de formation ont été organisées pour des communautés de communes ayant demandé un report du délai de dépôt d'agendas. La liste des 9 communes ou l'intervention du Parc va de la rédaction complète à la délivrance de conseils : Eglise-neuve-près-Billom, Neuville, Fayet-Ronaye, Sermentizon, Brousse, St-Germain-L'Herm, Augerolles, Fournols, St-Jeandès-Ollières.





AXE

4

Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet

Activer le passage des idées aux actes

Sensibiliser la population en osant l'inattendu

Animations à la Maison du Parc

La Maison du Parc a été conçue pour accueillir différents publics : les acteurs et partenaires des actions du Parc, les élus, les touristes, les scolaires. En contribuant à la mise en valeur des politiques du Parc et de ses actions emblématiques, elle devient un lieu de vie partagé par les habitants du Livradois-Forez.

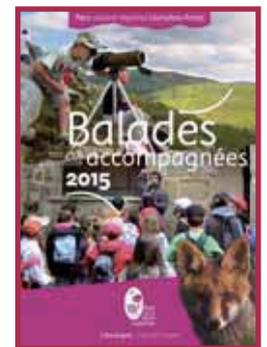
Parmi les thèmes des expositions présentées dans son hall en 2015 par le Parc et des partenaires on peut citer : Les affiches du Festival du court métrage de Clermont-Ferrand, Les paysages de la D 906, « Mon voyage en Livradois-Forez » (Jean-Marc Pinaud), Le livre élu, L'ambroisie, Le développement durable, L'entomologiste Jean-Henry Fabre, Tourisme social et handicap.



Guide des balades nature et patrimoine

En 2015, 1 800 personnes ont participé aux 258 « balades nature » accompagnées et organisées par le Parc sur 116 thèmes différents. La brochure les présentant a été largement diffusée et reprise sur le site Internet du Parc. Depuis 1999, le Parc propose ainsi aux habitants du Livradois-Forez et aux touristes de découvrir les richesses naturelles et patrimoniales du Livradois-Forez. Le label « Parc » garantit aux participants un accueil personnalisé et des animations de qualité.

Centre de ressources a organisé, à la Maison du Parc, plusieurs événements auxquels ont participé près de 500 personnes : Soirée Littérature & Cinéma sur le thème des « Jeux de rôles... » : lecture à voix haute, lecture-spectacle autour de l'égalité homme-femme, des genres, des identités, buffet et projection du film Snowtherapy (50 personnes) ; Lecture-spectacle sur le thème : « Égalité, genre, identité... » : lecture à voix haute par 16 lecteurs de l'ABLF (22 personnes) ; « Classé Premier », journée de clôture du prix du Premier roman policier : projection de courts métrages, jeux littéraires, repas partagé et table ronde avec quatre auteurs français (100 personnes) ; animation pédagogique du Livre élu en Livradois-Forez (90 enseignants) ; journée de clôture du Prix Livre élu en Livradois-Forez (200 adolescents et 25 adultes).



Centre de ressources

- Le Centre de ressources du Parc rassemble un fonds documentaire pluridisciplinaire de près de 6 000 références et une trentaine d'abonnements. Les livres et études sur les richesses patrimoniales, naturelles et culturelles du Livradois-Forez y occupent une place importante. Ces références sont accessibles sur le site Internet du Parc.
- Un partenariat avec l'association Mémorial Seconde guerre mondiale, résistance et déportation en Livradois-Forez permet au public de consulter le fonds documentaire de celle-ci au Centre de ressources du Parc.
- Une revue de presse numérique hebdomadaire est adressée à l'équipe du Parc.
- En partenariat avec l'ABLF (1) et Ciné Parc, le

Le Journal du Parc

Le numéro 29 du Journal du Parc publié en juin 2015 (50 000 exemplaires) a été distribué dans les 48 500 foyers du Livradois-Forez. En 8 pages, cette publication diffuse des connaissances sur le riche patrimoine (naturel, culturel, bâti...) de ce territoire, met en avant le dynamisme de ses acteurs et présente des expériences et points de vue originaux.



(1) Association des bibliothécaires du Livradois-Forez

Site Internet et lettre électronique

Le nombre de sessions (65 000) poursuit sa progression (+8,72%) mais tend à se stabiliser, le nombre d'utilisateurs également (50 500 +12%). Le Parc a expédié 35 lettres électroniques à 4 000 abonnés, + de 95% des messages sont distribués, le taux d'ouverture voisine les 25% ce qui est un bon résultat. Une centaine de communiqués électroniques ont été envoyés à la presse (230 abonnés).

Le Bilan du Parc

En juin 2015, le Parc a adressé à ses partenaires et aux élus du Livradois-Forez son Bilan de l'année 2014. Edité à 1 500 exemplaires, ce document est rédigé à partir d'un document interne dans lequel chaque membre de l'équipe du Parc dresse le bilan technique et financier de chaque action prévue au budget primitif et réalisée.



Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

Jeunes observateurs de la biodiversité

- Identifier pour connaître, connaître pour comprendre, comprendre pour respecter et protéger... Tel est l'enjeu du projet pédagogique d'éducation au développement durable mis en place par le Parc en 2014. Celui-ci invite les enfants à découvrir la biodiversité en étudiant, à proximité de leur établissement scolaire et tout au long de l'année, une ou plusieurs espèces animales ou végétales et en réalisant un inventaire scientifique (méthodologie d'inventaire, détermination...). Cette démarche a notamment pour but de sensibiliser les enseignants et les élèves à l'importance de la biodiversité et de leur permettre d'identifier les espèces qui vivent tout près d'eux. En découvrant la vie qu'ils côtoient sans y avoir vraiment prêté attention, les élèves initient un véritable travail scientifique qui se poursuivra d'année en année et, plus tard, dans leur vie de citoyen. Ainsi, cette action vise à former et à sensibiliser les citoyens de demain en développant leur esprit critique et leur compréhension de l'environnement. En outre, les enfants sont invités à développer leur sens de l'imagination et de la communication en créant les outils de communication qui présentent leurs découvertes (films, dessins, blog...).
- En début d'année scolaire, les classes sont conviées à une journée d'immersion en pleine nature au cours de laquelle les élèves s'initient à la biodiversité et aux inventaires naturalistes.
- La coordination de ce projet pédagogique est assurée par le Parc avec l'Education nationale. Le Parc s'appuie sur le réseau des animateurs en EEDD ⁽¹⁾ pour accompagner les classes tout au long de l'année. Des naturalistes spécialistes de la faune ou de la flore interviennent ponctuellement pour présenter des espèces, proposer des méthodes d'inventaire et expliquer l'utilité des données recueillies. En outre, ils donnent un avis sur la pertinence du terrain d'étude et aident l'enseignant à réaliser l'inventaire faunistique et/ou floristique.
- Durant l'année scolaire 2014-2015, ce projet pédagogique a concerné 2 lycées, 4 collèges et 17 écoles primaires (soit 900 élèves). Pour l'année scolaire 2015-2016 sont inscrits : 1 lycée, 6 collèges et 19 écoles primaires (soit 1200 élèves). Une nouvelle convention de partenariat entre le Parc et l'Education nationale pour la période 2015-2017 a été signée par Madame le Recteur et le Président du Parc.

Partenariat avec le CPIE du Velay

Depuis 1998, le Parc délègue au CPIE du Velay (dans le cadre d'une convention annuelle) l'accompagnement des établissements scolaires des communes de Haute-Loire membres du Parc. En 2015, le CPIE du Velay a proposé et réalisé des animations dans les établissements scolaires participant au projet Jeunes observateurs de la biodiversité et est intervenu sur d'autres thèmes à la demande d'établissements scolaires.



Impliquer les habitants dans les actions du Parc

Chantiers participatifs et soutien à des actions exemplaires en faveur de la nature ordinaire

Le dispositif mis en place en cours d'année 2014 par le Parc pour soutenir techniquement et financièrement des actions exemplaires et participatives conduites par les communes en faveur de la biodiversité a connu un succès inattendu en 2015 : 15 communes ont ainsi pu mener leurs projets à bien (contre 10 prévues initialement). Ces chantiers auxquels les habitants étaient invités à participer sont très divers. Ils concernent les milieux aquatiques : restauration d'un étang à Bongheat (Puy-de-Dôme) et d'une mare à Augerolles (Puy-de-Dôme), création d'une mare pédagogique à Vollore-Montagne (Puy-de-Dôme) et à La Monnerie-le-Montel (Puy-de-Dôme), rénovation d'une serve au Monestier (Puy-de-Dôme) ; la protection de la faune : pose de nichoirs à hirondelles de fenêtre à Bort-l'Étang (Puy-de-Dôme) et d'un nichoir à insectes à Mauzun (Puy-de-Dôme) ; la création d'un verger partagé à Beurrières (Puy-de-Dôme), Bongheat, Mauzun (Puy-de-Dôme), à Saint-Amant-Roche-Savine (Puy-de-Dôme) et à Vals-le-Chastel (Haute-Loire) ; l'aménagement d'un communal avec plantation d'un verger et d'une haie à Saint-Bonnet-le-Bourg (Puy-de-Dôme) ; la plantation d'une haie d'essences locales le long du cimetière de Saint-Jean-d'Heurs (Puy-de-Dôme) et le long d'un étang à Glaine-Montaigut (Puy-de-Dôme) ; la création d'un jardin partagé à Saint-Amant-Roche-Savine ; la végétalisation du bourg de Cunlhat (Puy-de-Dôme) ; l'aménagement des alentours du château de Montfort au Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme) pour permettre l'accueil de la biodiversité.

Chaque maire a reçu des mains du Président du Syndicat mixte du Parc un diplôme symbolique soulignant l'engagement de la commune en faveur de la biodiversité et de la nature ordinaire.



Création de l'Observatoire participatif de la biodiversité en Livradois-Foréz

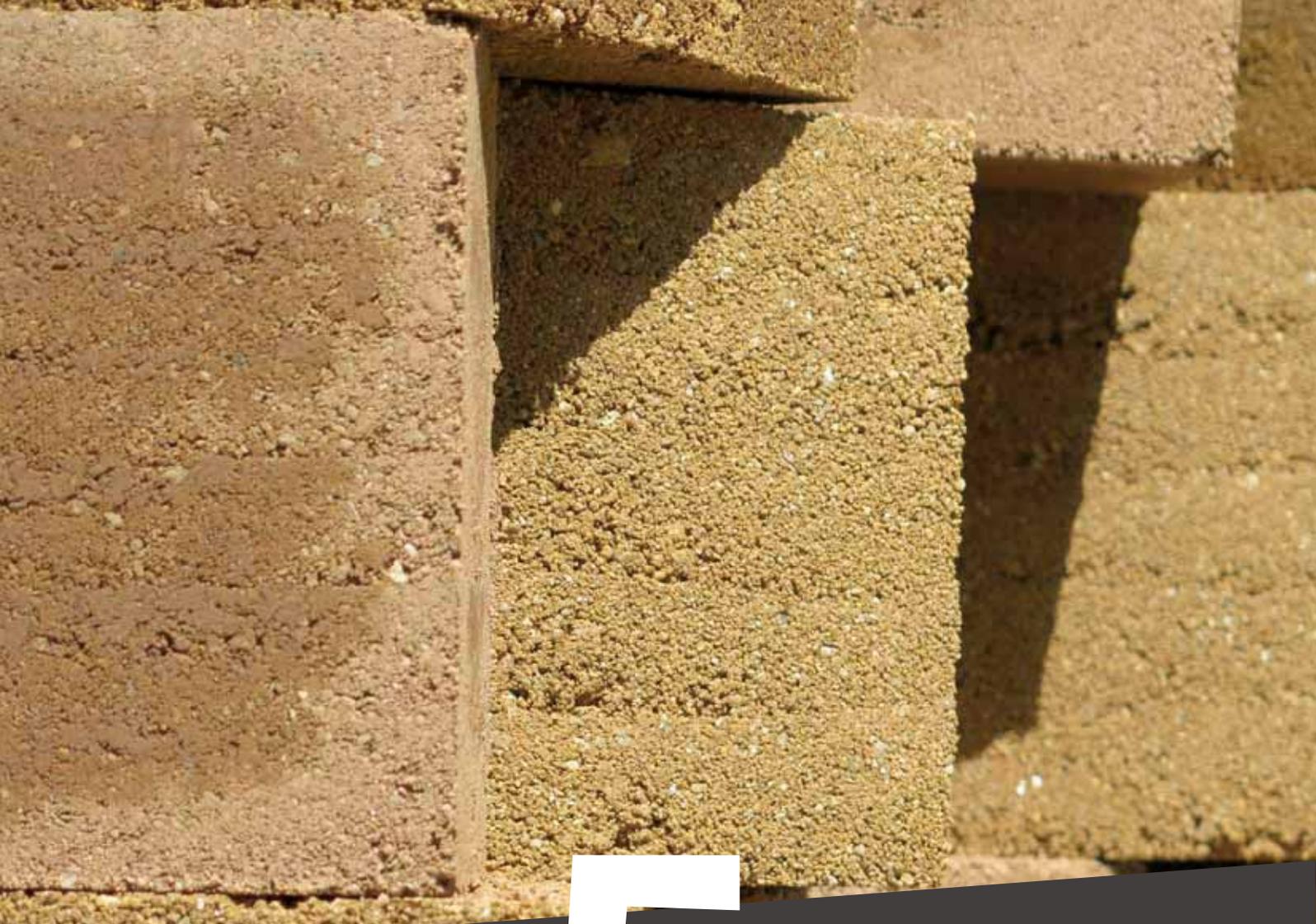
- Pour préparer la mise en place d'un observatoire participatif de la biodiversité, le Parc a réalisé un test sur le thème des hirondelles et martinets. Les participants ont été chargés de faire des relevés sur les cinq espèces d'hirondelles et de martinets présentes en Livradois-Foréz. Au-delà des données recueillies, cette expérience a mis en évidence un réel intérêt du public pour ce projet qui vise à associer chaque habitant à l'enrichissement des connaissances sur la faune et la flore de ce territoire et, donc, à le sensibiliser à la protection de celles-ci. Cet observatoire permettra de développer des savoirs (connaître et comprendre la biodiversité), des savoir-faire (développer son sens de l'observation, sa curiosité, utiliser des outils participatifs, suivre un protocole simple) et des savoir-être (changer son comportement par l'éco-jardinage, la pose de nichoirs, la création de mares...).
- Le site Internet de l'Observatoire participatif de la biodiversité en Livradois-Foréz (<http://obs.parc-livradois-forez.org/>) présentera les résultats des enquêtes thématiques ponctuelles qui seront proposées aux habitants du Livradois-Foréz à partir de 2016.

La Nuit de la chouette

A l'occasion de la 11^{ème} Nuit de la chouette – manifestation nationale organisée tous les deux ans depuis 1998 par la Ligue de protection des oiseaux et la Fédération des Parcs - le Parc a participé aux animations sur trois sites du Puy-de-Dôme : la Forêt de la Comté, Sermentizon et Domaize (ateliers, projection de films, balades nocturnes...).

(1) Education à l'environnement et au développement durable

Remise du diplôme à Beurrières



5

Politiques territoriales

Intercommunalités

Le réseau RALF des animateurs des 24 communautés de communes du Livradois-Forez s'est réuni à trois reprises en 2015 le 9 avril à Olliergues, le 25 juin à Lezoux et le 15 octobre à Puy-Guillaume pour faire le point sur des opérations conduites par le Parc et qui concernent particulièrement les communautés de communes, sur l'avancement des actions de chacune des communautés de communes, échanger sur les méthodes de travail et le montage de ces actions. Le Directeur et le Directeur-adjoint du Parc participent à ces réunions et assurent le lien avec le reste de l'équipe technique du Parc.



Programme LEADER

Le Parc naturel régional Livradois-Forez a déposé le 30 janvier 2015 sa candidature au programme LEADER 2014-2020. Après une période de conventionnement nécessaire à la précision du plan d'action, la convention définitive devrait être signée début 2016 entre le Conseil Régional d'Auvergne, autorité de gestion, l'Agence de Paiement et de Service (ASP), organisme payeur, et le Syndicat Mixte du Parc Livradois-Forez.

Le programme d'action LEADER 2014-2020 a été construit autour d'une stratégie locale de développement au cœur des enjeux de l'attractivité :

« **Nouvelle urbanité, nouvelle attractivité en Livradois-Forez** »

Son plan d'action se décline en trois objectifs opérationnels :

1. Reconquérir les centres-bourgs par un urbanisme et des aménagements durables soucieux d'effet démonstratif et d'attractivité, et garants d'un maillage solidaire du territoire ;
2. Encourager la « relocalisation » de l'économie et des services fondée sur l'implication sociétale des entreprises et des organisations, et la valorisation des ressources locales ;
3. Miser sur la créativité, le sentiment d'appartenance, les usages du numérique au service d'un « art de vivre ».

Dépôt de la candidature et sélection par l'autorité de gestion

L'élaboration du plan d'action a nécessité préalablement la réalisation d'un diagnostic et d'une analyse au regard des orientations régionales et des principaux enjeux du territoire, ainsi qu'un gros travail de concertation avec les acteurs locaux fin 2014 pour traduire cette analyse en programme d'action.

4 groupes thématiques ont été réunis à 2 reprises :

- Urbanisme Aménagement Habitat Transition énergétique
- Agriculture Forêt Environnement Biodiversité
- Développement économique Tourisme Culture
- Services à la population Usages numériques Mobilité.

Au total, près de 250 personnes ont participé aux réflexions pour l'écriture de la candidature. C'est à l'issue de cette concertation que le dossier de candidature a été déposé au Conseil régional d'Auvergne le 30 janvier 2015. Début avril, une petite délégation du Parc Livradois-Forez composée de Michel BRAVARD, le Directeur et le Directeur-adjoint, est allée défendre le dossier devant le comité de sélection. La candidature LEADER du Parc a été officiellement retenue le 30 avril 2015 sous réserves. Après avoir apporté les précisions nécessaires à la levée des réserves, une notification de l'enveloppe de 4 727 117 € a été transmise au Parc Livradois-Forez le 8 juillet 2015.





Conventionnement

Cette sélection nécessite par la suite de retravailler les fiches actions en collaboration avec les services de la Région. Cette période dite « de conventionnement » est nécessaire pour préciser les fiches actions au regard de la réglementation européenne et des lignes de partage avec les autres fonds européens. Cela permet également de préciser les modalités d'intervention et de financement des différentes opérations.

Plusieurs échanges de fiches entre le Parc et la Région (5 versions) ont permis d'aboutir à l'écriture définitive des fiches en janvier 2016. Cette phase de conventionnement n'a pas modifié le contenu de la candidature mais néanmoins retardé la mise en œuvre du programme.

Parallèlement au conventionnement, la cellule LEADER du Parc a poursuivi son travail d'animation pour la mise en œuvre du programme.

Recrutement

Afin d'étoffer la cellule de gestion du programme, le syndicat mixte du Parc a recruté le 1^{er} octobre 2015 une nouvelle chargée de mission LEADER.

Travail sur les critères de sélection

La mise en œuvre opérationnelle du programme LEADER nécessite un travail plus approfondi pour définir les conditions d'accompagnement de chacune des opérations. Aussi, un travail particulier a été réalisé pour définir les critères de sélection de futures opérations présentées au titre du programme LEADER.

La définition des critères de sélection des projets est importante et exigée par l'autorité de gestion :

- pour garantir une mise en œuvre cohérente de la stratégie d'action ;
- pour éviter le saupoudrage des aides ;
- pour permettre une bonne consommation de l'enveloppe.

Suite à un travail mené en interne, un Comité Technique a été mis en place. Il réunit :

- Les communautés de communes (directeurs ou chargés de mission)
- Les responsables de pôles du Parc
- La chargée de mission du Pays Vallée de la Dore
- Le directeur du Parc
- Et la cellule LEADER (coordinateur, chargée de mission et gestionnaire).

Il s'est réuni le 5 janvier 2016 et a permis de valider le circuit de gestion des projets et de définir les grilles d'analyse et de sélection des futures opérations.

Les projets déposés

Même si la signature de la convention LEADER n'est toujours pas effective, un certain nombre de projets ont d'ores et déjà été déposés au titre du programme LEADER. Fin 2015, une quarantaine de projets sollicitant une aide LEADER étaient identifiés et en cours d'instruction dont 10 ayant déjà reçu un récépissé de dépôt de demande leur permettant de démarrer l'opération.

Organisation des Comités de programmation

Le Comité de programmation LEADER est constitué de 25 membres : 9 élus et 16 issus de la société civile. Il aura en charge de veiller à la bonne mise en œuvre du programme LEADER et de voter l'attribution des subventions.

Le Comité s'est réuni à deux reprises en fin d'année 2015.

Le 15 octobre 2015, pour installer le comité et présenter le programme LEADER du Parc Livradois-Forez.

Le 6 novembre 2015, pour :

- L'élection du-de la Président-e- et du-de la Vice-Président-e- ;
- La présentation de la convention de mise en œuvre du programme et de ses annexes ;
- La présentation et une discussion sur le règlement intérieur du comité de programmation ;
- Un premier travail sur les critères de sélection des opérations au sein de chacune des fiches actions ;
- La présentation des premières opérations pour lesquelles une demande a été déposée.

SCOT Livradois-Forez

Au cours de l'année 2014, le Parc et le Pays Vallée de la Dore ont engagé une réflexion pour la mise en œuvre d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), à l'échelle de plusieurs communautés de communes, en raison :

- de l'absence de SCoT sur douze Établissements Publics de Coopération Intercommunale situés intégralement ou pour partie dans le périmètre classé Parc naturel régional ;
- des habitudes de coopération et des expériences de mutualisation menées dans le cadre de la Charte du Parc naturel régional Livradois-Forez et celle du Pays Vallée de la Dore ;
- de la cohérence et de la pertinence de ce territoire pour porter une ambition partagée dans le domaine du développement et de l'aménagement durable du territoire.

Le projet de périmètre d'étude de SCoT regroupe 12 communautés de communes qui ont déjà fait preuve de leur capacité à travailler ensemble ; il permet d'atteindre une taille critique, avec 85 500 habitants, 102 communes, et un réseau de petites villes et de bourgs structurants.

Lors de son comité syndical du 21 janvier 2015, le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez a délibéré favorablement pour la modification de ses statuts dans le but d'assurer, dans le cadre d'une compétence à la carte, le portage de ce projet de SCoT, en lien avec le Pays Vallée de la Dore. Le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional comprend donc à ce jour :

- un objet « Charte du Parc » qui concerne 162 communes ;
- un objet « Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux de la Dore » qui concerne 104 communes ;
- un objet « Pays Vallée de la Dore » qui concerne 11 communautés de communes ;
- une compétence « SCoT » qui concerne 12 communautés de communes.

Communautés de communes	Nombre de communes	Population totale
(population légale 2012)		
CC Entre Dore et Allier	14	18 305
Thiers Communauté	4	15 534
CC du pays d'Ambert	7	9 835
CC du pays de Courpière	10	8 509
CC Montagne Thiernoise	9	7 665
CC Entre Allier et Bois Noirs	7	6 621
CC du pays d'Arlanc	9	3 926
CC du pays de Cunhat	7	3 534
CC du Haut-Livradois	15	3 534
CC Vallée de l'Ance	10	3 082
CC du pays d'Olliergues	6	2 875
CC Livradois Porte d'Auvergne	4	2 130
TOTAL	102	85 500

Calendrier

Étapes réalisées :

- 21 janvier 2015 : délibération du comité syndical approuvant la modification des statuts du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez avec la création de la compétence SCoT et d'une « formation SCOT » au sein du Comité syndical composée des délégués des 12 communautés de communes et avec budget autonome.
- 1er février au 31 mars 2015 : délibérations des 12 communautés de communes approuvant le transfert de leur compétence « SCoT » au syndicat mixte du Parc Livradois-Forez ;
- 23 et 24 février 2015 : délibération du Conseil général du Puy-de-Dôme : avis sur le périmètre d'études ;
- 1er avril 2015 : arrêté préfectoral approuvant la modification des statuts du syndicat mixte du Parc ;
- 10 avril 2015 : arrêté préfectoral portant fixation du périmètre du SCoT ;
- 27 mai 2015 : installation de la « formation SCOT » au sein du Comité syndical avec élection du Président (Yves Fournet Fayard, délégué de la Communauté de communes du pays d'Olliergues) ;
- 3 juillet 2015 : délibération prescrivant l'élaboration et précisant les modalités de concertation du SCoT ;

- avril à juin 2015 : élaboration des cahiers de charges pour les missions d'études, d'expertise, de concertation et de communication ;
- 1er septembre 2015 : recrutement de Clémentine Lhuillier au poste de chargée de mission SCoT au sein du syndicat mixte du Parc ;
- 21 septembre 2015 : réunion du comité technique / mise au point d'un projet de cahier des charges pour les missions d'accompagnement pour l'élaboration du SCoT.

Missions d'accompagnement pour l'élaboration du SCoT

Au vu des exigences réglementaires relatives au processus d'élaboration et au contenu d'un SCoT, le projet de SCoT Livradois-Forez nécessite plusieurs missions complémentaires qui seront menées conjointement :

- études, analyses et expertises complémentaires aux travaux déjà conduits par le Parc ou le Pays - à titre d'exemples : actualisation de diagnostics territoriaux, échanges, mobilités et modes de déplacement, diagnostic commercial, analyse de la consommation foncière, état initial de l'environnement, réseaux écologiques... ;
- rédaction des documents réglementaires (rapport de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, Document d'Objectifs et d'Orientations)

- et définition des indicateurs de suivi ;
- expertise juridique et instruction du projet de SCoT ;
- information, concertation et communication avec les différents acteurs du territoire, les partenaires institutionnels, les personnes publiques associées et les services de l'État.

Un cahier des charges a été mis au point afin de préciser le contenu de la « Mission pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Livradois-Forez » et recruter les prestataires pour assister le syndicat mixte du Parc dans la rédaction des différentes pièces constitutives du projet de SCoT et l'animation de la démarche. Le cahier des charges a été organisé en deux lots :

- le premier lot regroupe l'élaboration du dossier de SCoT jusqu'à l'arrêt du projet : diagnostic,...
- le deuxième regroupe l'élaboration de l'état initial de l'environnement et l'évaluation environnementale qui sont des pièces obligatoires du SCoT.

L'accent a été mis dans le cahier des charges sur la nécessité de bien prendre en compte les études et travaux déjà réalisés à l'échelle du Parc, du pays Vallée de la Dore et des communautés de communes.

Liens entre le Parc naturel régional Livradois-Forez et les communes

- L'exécutif du Syndicat mixte du Parc Livradois-Forez est attentif à la qualité des liens qui l'unissent à ses membres et aux communes qui n'ont pas adhéré en 2010. Un état des lieux de ces liens a été établi en interne. Ce diagnostic a permis d'élaborer une stratégie qui sera mise en œuvre à partir de 2016.
- Le Parc a adressé aux communes un questionnaire qui sert de base à la rédaction d'un répertoire de leurs initiatives qui sera mis en ligne sur son site Internet en 2016 et régulièrement actualisé.



Paysage du Livradois

— Le 8 avril 2015, le syndicat mixte a intégré une formation « Pays Vallée de la Dore » après délibération concordante des 11 EPCI qui le composent. Cette formation qui dispose d'un budget autonome est représentée par 22 délégués (2 par EPCI). Son Président est Vice-Président de droit du syndicat mixte. Les objectifs fondamentaux du Pays ont été repris, à savoir les programmes concernant la santé, la culture, l'habitat, la mobilité et le numérique. L'animatrice de ce Pays a, quant à elle, intégré l'équipe du Parc.

— Après validation par arrêté préfectoral du 10 avril 2015 du périmètre d'étude du projet de Schéma de cohérence territoriale du Livradois-Forez, les 12 EPCI concernés ont délibéré favorablement pour transférer au syndicat mixte du Parc la compétence SCoT. Cette formation qui dispose d'un budget autonome est représentée par 24 délégués (2 par EPCI) et son Président est également Vice-Président de droit du syndicat mixte.

— Le regroupement de ces objets et de cette compétence au sein d'un même syndicat mixte permet une mutualisation des moyens et une amélioration de la cohérence des politiques publiques à l'échelle du Livradois-Forez. Au niveau national il existe encore très peu de syndicats mixtes de Parc qui ont réussi une telle mutualisation et le Livradois-Forez fait figure d'exemple.



Collège des communes

COMMUNES CLASSÉES PARC

37 représentants :

PUY-DE-DÔME

Laurent BACHELERIE,

Maire de Novacelles ;

Magali BAPTISTE,

Conseillère municipale d'Estandeuil ;

Gérard BÉRARD,

Maire de Glaine-Montaigut ;

Bernard BERAUD,

Maire adjoint de La Chaulme ;

Tony BERNARD,

Maire de Châteldon ;

Marina BEYNEIX,

Conseillère municipale d'Egliseneuve-Près-Billom ;

Geneviève BLANC-GARIN,

Conseillère municipale de Grandval ;

Mathieu CAPITAINE,

Conseiller municipal de St-Genes-La-Tourette ;

Josiane COMBRIS,

Conseillère municipale de St-Amant-Roche-Savine ;

Eric DUBOURGNOUX,

Maire de Saint-Gervais-Sous-Meymont ;

Myriam FOUGÈRE,

Maire d'Ambert ;

Jean-Yves GALLIEN,

Conseiller municipal de Fournols ;

Michel GIRARD,

Maire-Adjoint de St-Victor-Montvianeix ;

Jacky GRAND,

Maire-Adjoint de Billom ;

Christelle GROISNE,

Maire de Domaize ;

Sylvain LAMARTINE,

Maire-Adjoint de Montmorin ;

Bernard LORTON,

Maire-Adjoint d'Aubusson d'Auvergne ;

Isabelle MOSNIER,

Conseillère municipale de Sauvessanges ;

Stéphane RODIER,

Maire-Adjoint de Thiers ;

Jacques ROUSSEL,

Conseiller municipal de Vic-le-Comte ;

Christiane SAMSON,

Maire de Courpière ;

Michel SAUVADE,

Maire de Marsac-en-Livradois ;

Bernard SAXER,

Conseiller municipal de Peschadaires ;

Christine SPADACCINI,

Conseillère municipale d'Echandelys ;

Lionel ZWENGER,

Maire-Adjoint de Valcivière.

HAUTE-LOIRE

Jérémy BARBAROUX,

Conseiller municipal de Chassagnes ;

Nathalie BOUDOUL,

Conseillère municipale de Berbezit ;

Jean-Robert CHAIZE,

Conseiller municipal de Malvières ;

Annie CHALOYARD,

Conseillère municipale de Bonneval ;

Solange FALGON,

Conseillère municipale d'Allègre ;

Michel MIGNOT,

Maire de Champagnac-le-Vieux ;

Jean-Pierre OLIVIERI,

Conseiller municipal de St-Georges-Lagricol ;

Isabelle PEPIN,

Conseillère municipale de La Chaise-Dieu.

LOIRE

Patricia DUBIEN,

Maire-Adjointe de Jeansagnière ;

Ludovic LANDRÉ,

Conseiller municipal de Noirétable.

COMMUNES CONCERNÉES UNIQUEMENT PAR LE SAGE DE LA DORE

3 représentants :

Ludovic FARDEY,

Conseiller municipal de Marat ;

Hervé ALLEZARD,

Conseiller municipal de St-Vert ;

Bruno PILONCHÉRY,

Conseiller municipal de Les Salles.

Collège des EPCI à fiscalité propre

8 représentants :

Christine BEDOUIN, Déléguée de la Communauté d'Agglomération Loire Forez ;

Vincent CHALLET,

Président de la CC du Pays de Sauxillanges ;

Michel GONIN,

Président de la CC du Pays de Courpière ;

Gérard GRENIER,

Président de la CC du Pays de Cunlhat ;

Gilbert MEYSSONNIER,

Délégué de la CC des Portes d'Auvergne ;

Philippe MEYZONET,

Président de la CC du plateau de La Chaise-Dieu ;

Corinne MONDIN,

Vice-Présidente de la CC du Pays d'Ambert ;

Denis TAMAIN,

Délégué de la CC Montagne du Haut-Forez.

Collège des Départements

13 représentants :

10 représentants du Conseil

départemental du Puy-de-Dôme ,

2 du Conseil départemental de la Haute-Loire et 1 du

Conseil départemental de la Loire.

PUY-DE-DÔME

Annie CHEVALDONNÉ et Olivier CHAMBON, Thiers ;

Jean-Luc COUPAT, Monts du Livradois ;

Jeanne ESPINASSE, Vic-le-Comte ;

Jocelyne GLASSE LE GARS, Billom ;

Eric GOLD, Maringues ;

Monique ROUGIER et Florent MONEYRON, Lezoux ;

Valérie PRUNIER, Ambert ;

Bernard SAUVADE, Brassac-les-Mines.

HAUTE-LOIRE

Marie-Agnès PETIT et Bernard BRIGNON,

Plateau du Haut-Velay granitique.

LOIRE

Pierre-Jean ROCHETTE, Boën-sur-Lignon.

Collège des Régions

7 représentants :

Gustave ALIROL,

Rosa ARANDA,

Jean-Pierre BRENAS,

André CHASSAIGNE,

Yvette MERCIER,

Lionel ROUCAN,

Isabelle VALENTIN-PREBET.

Autres formations

2 représentants :

Gilles LALUQUE, président de la formation Pays vallée de la Dore ;

Yves FOURNET FAYARD, président de la formation SCOT Livradois-Forez ;

Le Bureau syndical

PRÉSIDENT

Tony BERNARD.

VICE-PRÉSIDENTS DU SYNDICAT MIXTE

Nathalie BOUDOUL,

Annie CHEVALDONNÉ,

Eric DUBOURGNOUX,

Corinne MONDIN,

Stéphane RODIER.

VICE-PRÉSIDENTS DE DROIT

Gilles LALUQUE, président de la formation Pays vallée de la Dore ;

Yves FOURNET FAYARD, président de la formation SCOT Livradois-Forez ;

COLLÈGE DES COMMUNES

Tony BERNARD,

Nathalie BOUDOUL,

Jean-Robert CHAIZE,

Patricia DUBIEN,

Eric DUBOURGNOUX,

Myriam FOUGÈRE,

Stéphane RODIER,

Michel SAUVADE.

COLLÈGE DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE

Vincent CHALLET,

Président du Pays de Sauxillanges ;

Corinne MONDIN,

Vice-Présidente de la CC du Pays d'Ambert.

COLLÈGE DES DÉPARTEMENTS

Bernard BRIGNON,

Annie CHEVALDONNÉ,

Jean-Luc COUPAT,

Valérie PRUNIER,

Pierre-Jean ROCHETTE.

COLLÈGE DES RÉGIONS

Gustave ALIROL,

Rosa ARANDA,

Jean-Pierre BRENAS,

André CHASSAIGNE.

L'équipe technique

DIRECTEUR

Dominique VERGNAUD

DIRECTEUR ADJOINT

Éric COURNOT

Pôle biodiversité, éducation à l'environnement

Nadine NOGARET, responsable du pôle, protection et gestion des milieux naturels ;

Delphine GIRAULT, gestion de l'eau et des milieux aquatiques ;

Sylvain SAXER, Contrat territorial Dore Aval ;

Isabelle ROMEUF, Natura 2000 ;

Emilie BOITHIAS, Natura 2000 ;

Dominique DAURIAT, suivi des sites naturels sensibles ;

Nathanaël LEFEBVRE, gestion d'espaces naturels remarquables ;

Serge CHALEIL, éducation à l'environnement, sensibilisation des publics ;

Jean-Claude CORBEL, sensibilisation des scolaires à l'environnement ;

Mathieu MISSONNIER, professeur correspondant culturel ;

Catherine BREUIL, accueil et secrétariat.

Pôle développement, promotion, valorisation

Étienne CLAIR, responsable du pôle économie, responsabilité sociétale des entreprises ;

Charlotte DURAND/Emma PLOTON,

accueil de nouvelles populations ;

Lucien COMPTE, développement agricole et valorisation des produits ;

Vianney TAING, charte forestière de l'arrondissement d'Ambert ;

Anne LEMARQUIS, animation des chantiers Pisé ;

Jean-Pierre FOURNIOUX,

communication, éditions ;

Claudy COMBE,

relations avec la presse, relations avec les communes ;

Caroline LE ROY,

charte européenne du tourisme durable ;

Aubéri FOURNET FAYARD,

assistante mission tourisme et maison du tourisme.

Pôle urbanisme aménagement et énergie

Jean-Luc MONTEIX, responsable du pôle, aménagement du cadre de vie ;

Juliane COURT, architecture-urbanisme ;

Claire MALLET/Martin VOIRET,

urbanisme opérationnel ;

Claire BUTTY, centres-bourgs ;

Carine DROUIN/ARNAUD FÂCHE/

SAMUEL RIO-DERREY, paysage - aménagement ;

Émilie JAILLET, énergies ;

Dominique GIRON,

patrimoine bâti, publicité et signalétique ;

Valérie ARTHAUD, accueil et secrétariat.

Pôle politiques territoriales

Eric COURNOT, responsable du pôle ;

Émilie GRILLE, pays de la vallée de la Dore ;

Clémentine LHUILLIER, SCOT Livradois-Forez ;

Amélie VAUFREY, chargée de mission programme

LEADER ;

Solange LHOSTAL, gestion administrative et financière

du programme leader

Administration

Caroline MIROWSKI, gestion administrative financière et ressources humaines ;

Charlotte DESRAMÉ / Clémence CASTELO, assistante de direction ;

Martine CAYRE, gestion du personnel ;

Christine MONDIÈRE, comptabilité ;

Renaud LAIRE, géomatique et systèmes informatiques ;

Mélanie NOURRISSON, développement numérique ;

Agnès CHASSAING, accueil et secrétariat ;

Elisabeth ROURRE, entretien des locaux ;

René COGNET, maintenance des bâtiments et des

espaces extérieurs.

Mouvements

ARRIVÉES

Arnaud FÂCHE, urbanisme opérationnel ;

Anne LEMARQUIS, animation des chantiers Pisé ;

Émilie GRILLE, pays de la vallée de la Dore

Charlotte DESRAMÉ, assistante de direction ;

Martin VOIRET, urbanisme opérationnel ;

Samuel RIO-DERREY, paysage-aménagement ;

Clémentine LHUILLIER, SCOT Livradois-Forez ;

Sylvain SAXER, contrat territorial Dore-Aval ;

Amélie VAUFREY, chargée de mission programme LEADER ;

Charlotte DURAND, accueil de nouvelles populations.

DÉPART

Emma PLOTON, accueil de nouvelles populations ;

Anne LEMARQUIS, animation des chantiers Pisé ;

Carine DROUIN, paysage ;

Arnaud FÂCHE, urbanisme opérationnel ;

Séverine DUBOIS, Association des Bibliothécaires du

Livradois-Forez ;

Charlotte DESRAMÉ, assistante de direction ;

Dominique DAURIAT, suivi des sites naturels sensibles.

STAGIAIRES

Vincent TRIPIANA, stage de découverte ;

Marina VIALATTE, offre touristique (élaboration, qualification), information touristique (mise à jour des supports de communication) ;

Léo BERNARD, stage de découverte (informatique) ;

DORIANE LAURENT, stage de découverte ;

Maureen DESBOIS, étude préalable à la mise en place

d'un observatoire participatif de la biodiversité ;

Jules RUFFET, stage de découverte ;

Térence DULAC, stage de découverte ;

Hélène THIEBAUD, réalisation d'une mission de sensibi-

lisation et d'étude sur le retour probable du loup et d'un

état des lieux du pastoralisme ovin sur le territoire du

Parc ;

Léa BUSSIÈRE, relevés de terrain, cartographie et analyse des enjeux ;

Emilie ZAPATA, stage de découverte ;

Audrey JEAN, stage de professionnalisation ;

Laurence LIGER, déploiement du mode opératoire relatif à l'utilisation des voiries pour l'exploitation des bois ;

Jean-Baptiste ADEGBITE-FATEMBO, géomatique appliquée à une infrastructure ferroviaire ;

Elodie PERRET, quels moyens mettre en œuvre pour ré-

pondre aux besoins de main-d'œuvre sur les exploitations agricoles du Livradois-Forez ? ;

Océane COQUEL, stage de découverte.

Partenaires

hébergés à la Maison du Parc

— Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez :

Pauline CHALAFRE

Karine MEYRONNE

Laetitia JUCHAULT

— Syndicat intercommunal

« Ciné Parc » :

Christophe JEANPETIT

Candice ROUSSEL

Chantal PERRON

Patrice JOUVE

Valérian GOUIN

— Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez:

Jérémy COLZANI

— Réseau agricole du Livradois-Forez :

Nicolas DELORME

Louisa LAON.

— Education Nationale :

Mathieu MISSONNIER

— Maison du Tourisme :

Benoît BARRÈS

Brigitte ARCIS

Alexandra CHASTENET

Sébastien GIRAUD

Aubéri FOURNET-FAYARD

Courriers envoyés : 11 702

Courriers arrivés : 4 693

Le budget

1. Les prévisions (budget primitif, budget supplémentaire et décisions budgétaires modificatives)

Le montant total du Budget Primitif 2015 (fonctionnement et investissement) s'élève à **3 723 007,33 €** soit une diminution de 2,8 % par rapport au budget 2014.

Les dépenses et recettes initialement votées le 19 décembre 2014 au budget primitif (BP) ont été modifiées en cours d'exercice par cinq décisions modificatives (DM) votées le 26 février 2015 (DM 1 et 2), le 3 juillet 2015, le 16 octobre 2015 et le 17 décembre 2015.

Le budget supplémentaire (BS) 2015 a été adopté le 3 juillet 2015 avec reprise des résultats.

En intégrant les décisions modificatives en cours d'exercice et le budget supplémentaire 2015, le montant budgété prévu (fonctionnement et investissement) était à hauteur de **5 801 230 €** en recettes et en dépenses.

2. Les réalisations

pour les recettes :

L'écart entre les dépenses réalisées et les recettes enregistrées durant l'exercice 2015 dégage un solde positif de **510 598,82 €**.

Les recettes sont en hausse en raison notamment de :

- la poursuite des paiements pour solder de nombreux crédits de la convention triennale 2011-2013,
- le versement de quelques acomptes de la convention triennale 2014-2016,

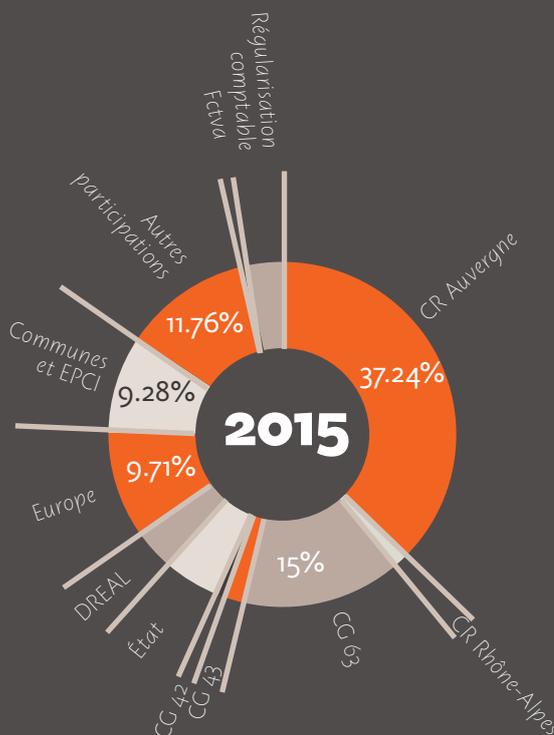
Programme d'actions

	Dépenses (€)	Recettes (€)
AXE 1 / Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance	241 468,64	249 952,31
AXE 2 / Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants	172 629,73	309 077,51
AXE 3 / Des pratiques plus durables pour une « autre vie »	255 604,97	379 658,95
AXE 4 / « Citoyen d'ici et du monde » : l'homme au cœur du projet	143 049,56	94 445,07
Sous-total actions	812 752,90	1 033 133,84
Structure	2 203 430,78	2 493 648,66
TOTAL	3 016 183,68	3 526 782,50

- le versement de soldes de nombreuses actions financées sur l'ancien programme LEADER 2007/2013,
- le remboursement des frais de salaires et charges, des indemnités et des frais de fonctionnement liés aux objets et compétences spécifiques (Pays Vallée de la Dore et SCOT),
- les remboursements non prévus de certaines dépenses : assurance personnel, véhicules notamment.

Répartition des recettes sur les trois dernières années

	réalisé 2013	réalisé 2014	réalisé 2015
CR Auvergne	1 395 360,95	1 316 335,65	1 365 473,38
CR Rhône-Alpes	47 589,75	50 955,75	47 590,00
CG 63	587 156,00	695 705,16	551 147,94
CG 43	79 246,47	67 860,65	69 163,73
CG 42	20 691,45	24 057,95	20 691,45
État	138 398,62	182 465,81	199 391,29
DREAL	52 299,03	117 709,56	145 887,44
Europe	151 793,67	280 779,76	356 001,29
Communes et EPCI	246 085,50	262 178,30	340 214,00
Autres participations	265 599,09	374 275,86	431 221,98
FCTVA	18 298,64	9 493,85	15 377,39
Régularisation comptable	267 190,16	89 919,78	124 647,58
TOTAL	3 269 709,33	3 471 738,08	3 666 807,47



Le Parc, formidable levier financier

Le Parc est un formidable levier de financement pour le Livradois-Forez : pour 2 € par habitant de cotisation des communes, 35,5 € par habitant reviennent sur le territoire.

pour les dépenses :

Les dépenses sont en légère diminution en raison des économies faites sur la renégociation de plusieurs marchés de prestation.

En dépenses, le montant réalisé de l'exercice 2015 est de 3 172 863,50 € (3 016 183,68 € en fonctionnement et 156 679,82 € en investissement) et 374 262,59 € restant à réaliser en 2015 en investissement.

En recettes, le montant réalisé de l'exercice 2015 est de 3 666 807,47 € (3 526 782,50 € en fonctionnement et 140 024,97 € en investissement) et 12 500 € restant à réaliser en 2015 en investissement.

3. Le fonctionnement de la structure Parc

Les dépenses réalisées pour la structure « syndicat mixte » sont de 2 203 430,78 € (contre 2 119 243,19 € en 2014) et ont augmenté de 3,97 %.

Cette augmentation s'explique notamment par :

- l'évolution statutaire de la structure avec la création de 2 postes affectés au nouvel objet « Pays Vallée de la Dore » et à la compétence « SCoT » (Schéma de Cohérence Territoriale) du syndicat mixte ; ces dépenses étant par ailleurs couvertes par des recettes issues des budgets autonomes de ces formations ;
- le glissement vieillesse technicité qui correspond à l'augmentation de la masse salariale à effectif constant.

Seuls les emplois permanents et les contrats d'avenir sont inscrits au budget fonctionnement de la structure (soit 30 agents titulaires, 2 agents en contrat d'avenir pour la formation charte) ; les emplois liés à des actions étant eux inscrits dans le budget « programme d'actions » du Parc (soit 11 agents en 2015).

Entre 2014 et 2015, des économies ont également été réalisées sur certaines dépenses suite à de nouvelles consultations (assurances, maintenance...). Mais certaines dépenses font l'objet d'une augmentation liée aux coûts de prestations et à l'inflation (frais de chauffage, électricité, montée en puissance du Très Haut Débit...). Les marges de manœuvre deviennent donc faibles sur les dépenses liées à ces charges de fonctionnement.

1226 mandats pour régler les factures dont 1169 concerne le Parc, 19 la formation SCOT et 38 le Pays vallée de la Dore et 463 titres de recettes ont été émis (433 pour le Parc et 15 pour les formations SCOT et pays vallée de la Dore).

Maison du Parc © Christophe CAMUS



Bilan 2015 du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

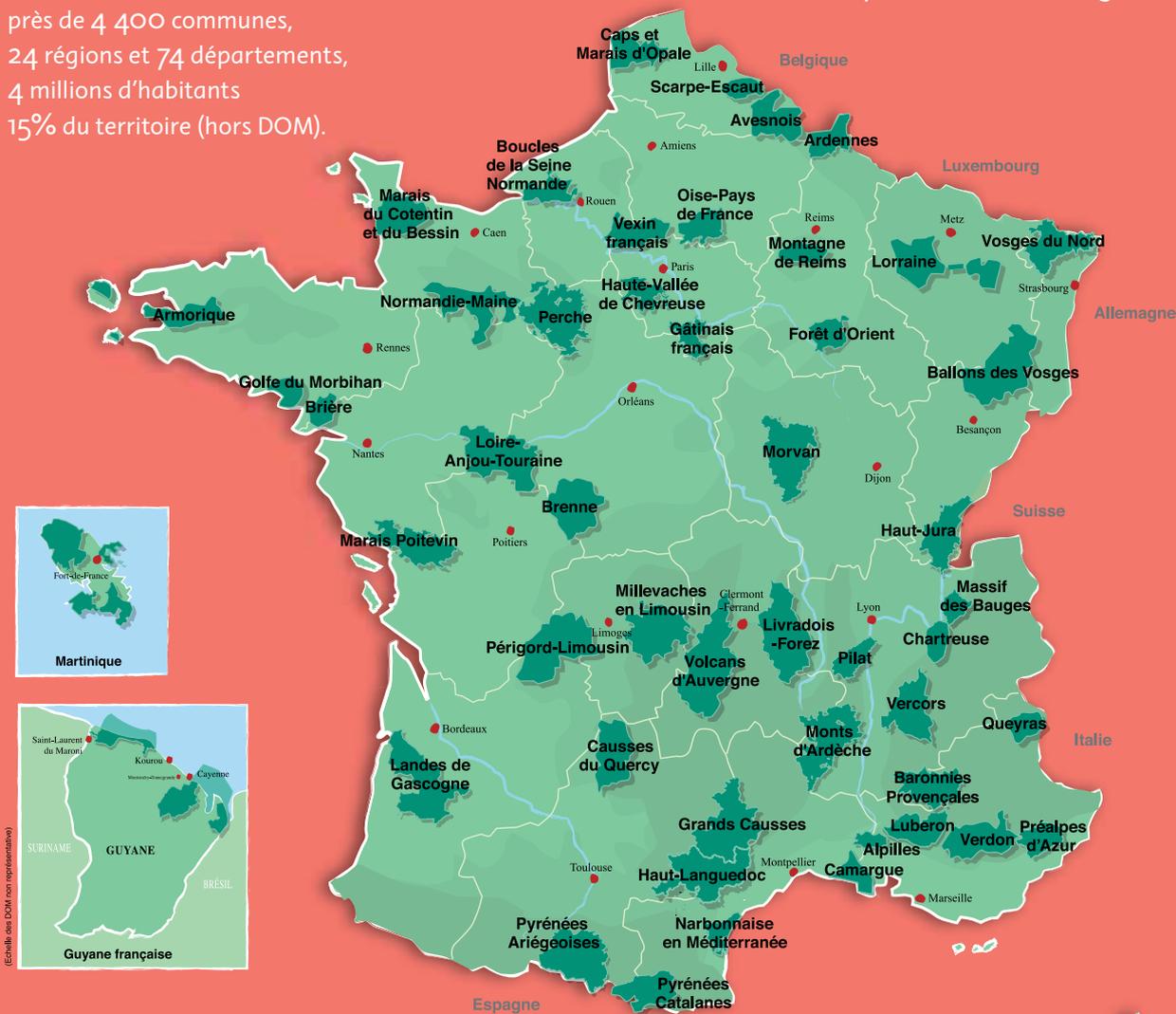
Édition : Parc naturel régional Livradois-Forez - Directeur de publication : Tony Bernard
Dépôt légal : 3^e trimestre 2016 – ISSN 0767-7863 - Tirage : 1500 exemplaires - Rédaction : Sylvie Jolivet
Conception graphique : crescend'O - Mise en page : Parc Livradois-Forez - Impression : Imprimerie FUSIUM.

Le réseau des Parcs

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Les 51 Parcs naturels régionaux représentent
près de 4 400 communes,
24 régions et 74 départements,
4 millions d'habitants
15% du territoire (hors DOM).

www.parcs-naturels-regionaux.fr



Parc naturel régional Livradois-Forez

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Tél. 04 73 95 57 57

Fax 04 73 95 57 84

Courriel info@parc-livradois-forez.org

www.parc-livradois-forez.org



Haute-Loire
le DÉPARTEMENT

Loire
LE DÉPARTEMENT

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

AUVERGNE – Rhône-Alpes



LEUR OPE S'ENGAGE
L'Europe s'engage

